



COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Conseil communautaire du 14/05/2020

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRAND CHAMBÉRY**

GRAND CHAMBERY

DIRECTION DES FINANCES

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 47- grandchambery.fr -  [@GrandChambery](https://twitter.com/GrandChambery) - cmag-agglo.fr

Sommaire

I. BUDGET GENERAL	5
A. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5
1. POURSUITE DE L'EXECUTION DE LA PPI 2017/2020	5
2. LES AUTRES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT	7
3. SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7
4. LES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT EN DEPENSES ET EN RECETTES (EGALEMENT APPELES REPORTS DE CREDITS)	8
B. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9
1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9
2. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15
C. LES RESULTATS 2019	23
1. LES RESULTATS 2019 PAR SECTION	23
2. LE BUDGET GENERAL ET LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2018/2022	24
3. LES RESULTATS CUMULES 2019	24
4. L'AFFECTATION DES RESULTATS PROPOSEE	25
5. FOCUS SUR L'EQUILIBRE DU BUDGET DE LA COMPETENCE DECHETS	25
6. FOCUS SUR L'EPARGNE ET SON IMPACT SUR LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT	26
II. BUDGET ANNEXE TRANSPORT	28
A. PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	28
1. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	28
2. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	29
B. PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	30
C. LES RESULTATS CUMULES 2019	31
D. L'AFFECTATION DES RESULTATS PROPOSEE	31
E. FOCUS SUR L'EPARGNE	32
III. BUDGETS DES REGIES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	33
A. LA REGIE DE L'EAU POTABLE	33
1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	33
2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34
3. LES RESULTATS CUMULES 2019	36
4. L'AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE	36
5. FOCUS SUR L'EPARGNE	37
B. LA REGIE DE L'ASSAINISSEMENT	38
1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	38
2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	39
3. LES RESULTATS CUMULES 2019	40
4. L'AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE	41
5. FOCUS SUR L'EPARGNE	41
IV. BUDGET ORDURES MENAGERES BAUGES	42
A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	42
B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	43
C. LES RESULTATS CUMULES 2019	43
D. L'AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE	44
V. GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE	45

Introduction

2019, Une année marquée par :

- **l'engagement de + de 90% de la PPI** du mandat et inscrite au budget.
- un **haut niveau de partenariat (25%)** dans le financement des investissements
- une **maîtrise des charges de fonctionnement (+0,97%)** renouvelée tout maintenant l'offre de services
- une croissance des recettes fiscales **(+3%)**, reflet de la **bonne santé du territoire**.
- des **ratios sains qui appellent à la vigilance**.

Des résultats cumulés de fonctionnement 2019, conséquence :

- **d'une stratégie de financement clairement définie :**
 - o **une volonté de reconstituer des résultats de fonctionnement du Budget Général et du Budget Annexe Transport en recourant à l'emprunt (à taux très compétitifs) adapté à la typologie des investissements réalisés afin de disposer d'une épargne de réserve.**

Objectif : Financer les investissements (hors déchets) par emprunt en limitant ainsi le recours à l'autofinancement complémentaire aux strictes obligations réglementaires (amortissement) pour disposer d'un résultat de fonctionnement assimilable à une épargne de réserve permettant :

- **d'autofinancer** une partie des engagements de la PPI restant à honorer d'ici à 2022.
- **d'aborder en ordre de marche le nouveau mandat** dans un contexte de revoyure de la LPFP 2018/2022 et d'encadrement de recours à l'emprunt des collectivités.
- **de travailler sereinement avec les 38 communes sur la mise en place d'un partage des bases fiscales foncières nouvelles** issues du développement économique.

L'année 2019 est marquée par le maintien d'offres de prêts aux collectivités à taux très attractifs que la collectivité se devait d'étudier attentivement. La stratégie de gestion de la dette est détaillée dans un rapport pluriannuel de la dette arrêté au 31/12/2019.

- **d'une nécessité pour assurer la pérennité de la bonne santé financière de la collectivité :**
 - o **une épargne brute « socle » de 14 M€** est nécessaire pour préserver les ratios financiers au-delà de 2020.
 - o **la sensibilité des ressources fiscales** de Grand Chambéry au contexte économique national (Suppression TH → TVA) et locale (CVAE/TASCOM calculées à partir de la valeur ajoutée produite par les entreprises et le VT calculé à partir de la masse salariale des établissements publics et privés de + de 11 salariés) **l'oblige à disposer d'une épargne de réserve** pour temporiser les baisses éventuelles et les aléas.
 - o **le poids des charges fixes** (AC, contributions aux satellites, FPIC...) qui **impose une rigidité importante** dans les budgets de Grand Chambéry.

Ces résultats permettront également à Grand Chambéry d'affronter les lourdes conséquences, notamment en pertes de recettes, de la crise du COVID19.

Chiffres clefs

BUDGET GENERAL

Une compétence « Déchets » intégrée au Budget Général mais à considérer comme un budget « spécifique ».

- Epargne brute « hors déchets » : 14,3 M€
- Encours de dette « hors déchets » : 155,6 M€

→ **Capacité de désendettement : 10,9 ans.**

- Progression des dépenses de fonctionnement entre 2018 et 2019 : +0,97%.
- Respect de la LPFP 2018/2022 : +1,2% maximum.

→ Résultat cumulé de fonctionnement après affectations règlementaires : **22,1 M€.**

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

- Epargne brute : 3,5 M€
- Encours de dette : 7 M€

→ **Capacité de désendettement : 2 ans.**

- Dynamisme du VT entre 2018 et 2019 : +5% (+1 M€).

→ Résultat cumulé de fonctionnement après affectations règlementaires : **4,7 M€.**

BUDGETS DES REGIES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Eau potable

- Epargne brute : 5,6 M€
- Encours de dette : 41,4 M€

→ **Capacité de désendettement : 7,4 ans.**

→ Résultat cumulé de fonctionnement après affectations règlementaires : **4,0 M€.**

Assainissement collectif et non collectif

- Epargne brute : 6,2 M€
- Encours de dette : 36,6 M€

→ **Capacité de désendettement : 5,9 ans.**

→ Résultat cumulé de fonctionnement après affectations règlementaires : **5,5 M€.**

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES DES BAUGES

- Epargne brute : 0,102 M€
- Encours de dette : 0,152 M€

→ **Capacité de désendettement : 1,5 ans.**

→ Résultat cumulé de fonctionnement après affectations règlementaires : **0,364 M€.**

I. Budget Général

A. Présentation de la Section d'investissement

1. Poursuite de l'exécution de la PPI 2017/2020

	CA 2019 Dépenses	CA 2019 - Recettes
104001 - OPERATIONS ANNEXES SUR VOIRIES	29 476,56	
104002 - PEM	3 169 122,57	1 519 999,43
104006 - RD 1006	105 563,46	
104010 - SIEGE COMMUNAUTE D'AGGLO	7 459,20	
104011 - CONFLUENCE LEYSSE HYERES	15 389,04	1 490 522,16
104012 - DIGUES DE LA LEYSSE	7 791,10	40 908,03
104017 - SILLON ALPIN	20 662,70	
104023 - PLAN PISCINES	166 599,04	
104025 - AIRE DE LAVAGE ET STATION CARB	97 500,00	
104027 - PONT SAINT CHARLES - COGNIN	108 302,93	56 608,09
104029 - MISE EN SECURITE DES BATIMENTS	13 044,00	
104032 - MATERIEL ET CONTENEURISATON	1 513 837,49	
104036 - BRAS DE DECHARGE DE LA LEYSSE	6 300,00	
104038 - FDC CASERNES DU SDIS	60 781,67	
104041 - NOUVELLE PISCINE D'AGGLOMERATI	10 898 069,45	2 174 668,42
104042 - TOURISME	526 810,31	171 284,21
104043 - PARC EVENEMENTIEL DU PHARE	1 291 904,05	
104044 - ANRU AMENAGEMENT BELLEVUE	3 000,00	
204001 - FDC POLITIQUE DE LA VILLE	50 000,00	
204002 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	2 737 445,56	3 266 560,68
204004 - CREATION REHAB.TERRAIN ET AIRE	77 832,86	
204007 - ENTRET RENOVT MATERIEL DECA	108 726,74	24 000,00
204008 - FDC EQUIPTS CULTURELS	996 000,00	
204009 - GROS ENTRETEN PATRIMOINE BATI	777 849,09	
204010 - AVANCE ZONE ARTISANALE VIMINES MONZIN		55 546,00
204014 - MOYENS DES SSI	302 773,36	
204015 - VIC- GROS RENT VOIRIE TVX NOUV	2 547 701,43	967 100,67
204016 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES	249 041,66	
204017 - POTEAUX INCENDIES	13 226,84	
204018 - PRU 1 ET 2	-	6 333,75
204019 - MAT ET PETITS TVX VELOSTATION	37 747,41	37 747,41
204020 - AMENAGEMENTS CYCLABLES	518 438,21	378 560,65
204022 - ESPACES NAT ET AGRICULTURE	566 713,04	229 507,75
204023 - AMENAGEMENT PONCTUEL RESEAU TC	284 408,87	284 408,87
204025 - ACHAT GLOBALISE MATERIEL	21 724,39	
204026 - RENOVT MATERIEL COURS D'EAU	21 749,70	
204027 - RESERVE FONCIERE	2 280 679,71	-
204028 - FOND DE CONCOURS CISALB	42 521,89	
204029 - TVX DE RESTRUCTURATION RESEAU	905 330,80	531 540,42
204030 - PLUI PLAN LOCAL URB INTERCO	460 557,20	35 000,00
204031 - FDC POL VILLE 2015-2020	217 941,00	
204033 - ACTIONS POLITIQUE DE LA VILLE	14 460,00	
204036 - REQUALIFICATION BATIMENTS	240 048,55	322 472,47
204038 - SUIVI DES SEUILS	5 930,59	
204039 - CHALLET VILLETTE - CNES - SMSB	7 528,73	
204040 - OM LOCAL CTM	24 548,40	
204042 - ERIER RD 16 A-A43	13 752,00	
204043 - ECHANGEUR AUTOROUTIER AMNGT CO	22 535,40	158 000,00
Total PPI 2017/2020 - Année 2019	31 588 827,00	11 750 769,01
204037 - ZAC COTEAU VILLENEUVE		250 000,00
Total programmes 2019	31 588 827,00	Non voté au niveau du programme mais du chapitre 13, 10, 20, 21, 23 ou 27

Taux de paiement des subventions d'équipement versées (204...) :
69%

Taux de paiement des dépenses d'études, de logiciels et de matériels (20 et 21) :
62%

Taux de paiement des dépenses de travaux (23) :
65%

Taux d'engagement des dépenses totales (Payé + reste engagé) :
> 90%

Le taux de réalisation à retenir pour apprécier la justesse de la réalisation de la politique d'investissement est le taux d'engagement

Grand Chambéry a donc engagé + de 90% de son plan d'investissement.

Dépenses :

- 3,2 M€ pour le financement du Pôle d'Echange Multimodal (programme 104002).
- 10,9 M€ au titre des travaux de la piscine aqualudique du Stade Auvergne-Rhône-Alpes (programme 104041).
- Ces deux opérations représentent une enveloppe de 14,1 M€, soit 45% des crédits payés en 2019 au titre de la PPI.
- 1,5 M€ au titre de l'enveloppe de **matériel et conteneurisation des déchets** (programme 104032) qui s'inscrit dans le cadre de l'autorisation de programme délibérée chaque année par le Conseil communautaire.
- 2,7 M€ au financement des programmes d'investissement d'opérateurs de logements dans le cadre du **PLH** (programme 204002). La collectivité confirme ainsi son engagement significatif dans ce domaine.
- 1,3 M€ au titre du **Parc Evènementiel du Phare** (programme 104043) qui correspond à la dernière tranche de financement versée par la collectivité pour le rachat des travaux du Hall D.
- 1,7 M€ en faveur de l'enveloppe de la **mobilité et des infrastructures de transport**, (programmes 204019, 204020, 204023 et 204029). Une partie de cette somme est refacturée au budget annexe transport conformément aux engagements pris sur le financement de cette compétence.
- 2,3 M€ au titre de la **réserve foncière** (programme 204027) avec l'acquisition d'un ensemble immobilier située Avenue des Landiers à Chambéry.
- 2,5 M€ au titre des **voiries d'intérêt communautaire** (programme 204015).
- 567 K€ au titre de l'enveloppe « **Espaces naturels et agriculture** » (programme 204022).
- 526 K€ au titre de l'enveloppe « **Tourisme** » (programme 104042) portant principalement sur les travaux d'aménagement autour des Iles du Chéran dans les Bauges.

Recettes :

- 1,490 M€ au titre d'un nouvel acompte perçu par la collectivité pour les travaux opérés sur les cours d'eau dans le cadre du programme de **Confluence Leysse-Hyères**.
- 2,174 M€ pour financer les travaux de la **piscine aqualudique** du Stade Auvergne-Rhône-Alpes. Cet équipement bénéficie d'un soutien très important du Département et de la Région.
- 1,519 M€ au titre du financement des travaux du **PEM** (Etat, Région, et Département).
- 3,266 M€ au titre du **boni de liquidation de Chambéry Alpes Habitat** dans le cadre des opérations de dissolution délibérées par le Conseil communautaire du 2 mai 2019.

2. Les autres dépenses et recettes d'investissement

	CA 2019 Dépenses	CA 2019- Recettes
10 - DOTATIONS, FOND DIVERS ET RESERVES		7 475 212,39
13 - SUBVENTIONS		7 303 753,92
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	11 400 420,13	17 423 816,64
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		14 217,14
204 - REGULARISATION SUBVENTION D'EQUIPEMENT	252 650,67	-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		100 029,13
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	150 632,69	1 761 462,69
26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	19 500,00	
27 - AUTRES OPERATIONS FINANCIÈRES	565 050,16	478 290,55
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - SOUS MANDAT	2 075 858,24	3 098 858,31
Sous total opérations hors programme	14 464 111,89	37 655 640,77

Sous total opérations d'ordre	1 946 115,44	7 210 738,21
--------------------------------------	---------------------	---------------------

Dépenses :

La somme de 11,4 M€ (chapitre 16) correspond au **remboursement des emprunts** dont une quote-part est refacturée à CGLE (0,4 M€).

Recettes :

La somme de 17,4 M€ (chapitre 16) correspond à **l'encaissement des emprunts 2019** se décompose de la manière suivante :

- 16,6 M€ au titre du besoin d'emprunt 2019.
- 0,8 M€ au titre d'une opération de régularisation strictement comptable portant sur la dette récupérable entre Grand Chambéry et Chambéry-Grand Lac Economie.

La somme de 7,4 M€ (chapitre 10) comptabilise les éléments suivants :

3,2 M€ au titre du boni de liquidation de Chambéry Alpes Habitat.

Le solde au titre du FCTVA pour 4,2 M€ correspondant à une participation à hauteur de 16,404% des dépenses d'investissement engagées par la collectivité (hors opérations compte de tiers et subventions versées).

3. Solde de la section d'investissement

Objet	Dépenses	Recettes
Sous total opérations réelles	46 052 938,89	37 655 640,77
Sous total opérations d'ordre	1 946 115,44	7 210 738,21
Total de la section d'investissement	47 999 054,33	44 866 378,98

SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 3 132 675,35
---	-----------------------

Le résultat d'investissement au titre de l'exercice 2019 s'élève à – 3 132 675,35€.

4. Les restes à réaliser d'investissement en dépenses et en recettes (également appelés reports de crédits)

RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	4 589 651,70
Recettes d'investissement	3 558 160,25
Solde à reprendre	- 1 031 491,45

Programme Astre	Reports dépenses	Reports recettes
104006 - RD 1006	78 036,00	
104010 - SIEGE CHAMBERY METROPOLE	22 377,60	
104012 - DIGUES DE LA LEYSSE	100 385,32	
104017 - SILLON ALPIN	20 002,10	
104023 - PLAN PISCINES	188 862,36	
104034 - DERIVATION DU NANT PETCHI	1 956,96	
104036 - BRAS DE DECHARGE DE LA LEYSSE	6 300,00	
104040 - MISE AUX NORMES DECHETTERIES	4 128,00	
104041 - NOUVELLE PISCINE D'AGGLOMERATI	31 606,20	1 248 037,38
104042 - TOURISME	96 132,98	87 079,28
104044 - ANRU - AMENAGEMENT BELLEVUE	25 080,00	
204002 - PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	5 506,00	133 118,00
204004 - CREATION REHAB.TERRAIN ET AIRE	24 226,26	
204007 - ENTRET RENOUVT MATERIEL DECA	244 435,89	
204009 - GROS ENTRETIEN PATRIMOINE BATI	246 662,96	
204014 - MOYENS DES SSI	407 735,85	
204015 - VIC- GROS RENT VOIRIE TVX NOUV	1 257 098,33	160 500,50
204016 - TRAVAUX EAUX PLUVIALES	16 116,00	8 750,00
204017 - POTEAUX INCENDIES	6 050,00	
204019 - MAT ET PETITS TVX VELOSTATION	34 039,66	
204020 - AMENAGEMENTS CYCLABLES	291 022,66	112 000,00
204022 - ESPACES NAT ET AGRICULTURE	661 966,30	277 996,40
204023 - AMENAGEMENT PONCTUEL RESEAU TC	120 487,34	
204025 - ACHAT GLOBALISE MATERIEL	23 327,68	
204028 - FOND DE CONCOURS CISALB	38 671,72	
204029 - TVX DE RESTRUCTURATION RESEAU	219 514,12	714 017,00
204030 - PLUI PLAN LOCAL URB INTERCO	173 581,50	
204036 - REQUALIFICATION BATIMENTS	242,00	
204038 - SUIVI DES SEUILS	59 556,00	
204043 - ECHANGEUR AUTOROUTIER AMNGT CO	144,00	
23 - TRAVAUX EN COURS - AVANCES	-	165 094,69
16 - EMPRUNTS EN EUROS	-	597 000,00
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	184 399,91	54 567,00
Total	4 589 651,70	3 558 160,25

Dépenses :

Les reports de crédits s'appliquent aux opérations qui ne font pas l'objet d'une autorisation de programme. C'est notamment le cas pour les programmes suivants :

- 204015 : Voiries d'intérêt communautaire à hauteur de 1,257 M€.
- 204022 : Espaces Naturels et Agricoles à hauteur de 662 K€ et principalement sur le règlement de la retenue collinaire inaugurée en début d'année 2020.

Recettes :

En recettes, peu de programmes sont gérés en AP, les principaux reports concernent :

- 104041 – Nouvelle Piscine à hauteur de 1,248 M€.
- 204029 – Restructuration des réseaux de transports pour 714 K€ dans le cadre d'une subvention accordée par l'Etat.
- L'emprunt signé en fin d'année 2019 et non encaissé au 31/12 pour 597 K€.

B. Présentation de la section de fonctionnement

(Le choix est fait de ne pas présenter de données comparatives).

1. Les recettes de fonctionnement

Un préalable, une maîtrise des notions de recettes « libres d'activation et d'affectation » et celles dont l'un des critères est « encadré » (jusqu'à présent, les termes fixes et variables étaient utilisés).

Compte tenu de l'évolution de la réglementation en matière de financement de la compétence par la TEOM, il est nécessaire de faire ressortir plus précisément l'ensemble des flux financiers entourant cette compétence que cela n'a été fait jusqu'à présent.

Catégorie	Chapitre comptable	Montant CA 2019
Liberté d'activation		
ET	73 – Taxe sur le Foncier Bâti	
affectation libre	+ Taxe sur le Foncier Non Bâti	4 303 779,00
SOUS TOTAL LIBERTE COMPLETE HORS DECHETS (5%)		4 303 779,00
Liberté d'activation	70 – Produits services - piscine et patinoire	1 189 463,65
MAIS	75 – Autres produits courants (loyers)	1 119 918,68
	74 – Dotations spécifiques (subventions)	729 956,11
Affectation fléchée	70 – Produits des services	251 224,98
	70 – Frais de structure pris en charge par B.A	1 763 366,05
	73 - Aucun pouvoir : TH - FNGIR – CVAE – IFER – AC – Versement GL	31 938 110,00
	73 - Pouvoir limité : CFE – TASCOT – Rôles supplémentaires	18 361 678,55
	74 – DGF-DCRTP-	18 424 646,00
	74 – Compensations TH / PAE	1 805 706,00
	76 – Produits financiers	81 068,10
	77 – Produits exceptionnels	947 945,31
Pas ou peu de liberté d'activation (règles de taux, plafonds...)	013 – Reversements charges	107 113,07
SOUS TOTAL LIBERTE ENCADREE HORS DECHETS (94%)		76 720 196,50
Recettes distinctes	77 – Cessions	315 000,00
	78 – Reprises sur provisions	50 000,00
SOUS TOTAL « DISTINCTS » HORS DECHETS (<1%)		365 000,00
TOTAL HORS DECHETS (100%)		81 388 975,50
Fléchage vers la compétence « Déchets »	013 – Reversements Charges	96 239,43
	70 – Produit des services	2 339 308,15
	73 – Fiscalité TEOM	14 857 828,00
	74 – Dotations Déchets	2 136 086,05
	77 – Produits exceptionnels	2 676,68
SOUS TOTAL « DECHETS »		19 432 138,31
Flux croisés – Refacturations	70 – Refacturation du personnel B. Annexes	7 369 100,09
	70 – Refacturation personnel mutualisé	1 748 024,66
SOUS TOTAL « FLUX CROISES ENTRE BUDGETS »		9 117 124,75
TOTAL FINAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT VOTEES DANS LES MAQUETTES		109 938 238,56

4% de la somme totale du CA 2019

- **Les recettes fiscales (chapitre 73) : 69,5 M€ (37,1 M€ reste disponible pour Grand Chambéry dont 14,8 M€ affecté à la compétence « Déchets »).**

- ✓ **Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à 2,30%.**
- ✓ **Taux de taxe d'habitation (TH) à 5,54%.**
- ✓ **Taux de taxe sur les propriétés non Bâties (TFPNB) à 3,00%.**
- ✓ **Taux de CFE à 27,70%.** Compte tenu de la fusion, un mécanisme d'uniformisation progressive des taux de CFE est en place sur les communes des Bauges. **La durée d'harmonisation légale des taux est de trois ans conformément à l'article 1609 nonies CIII 1° a et b du CGI. Le taux unique sera en vigueur en 2020.**
- ✓ **Taux de TEOM à 8,28%.**

Tableau récapitulatif de la fiscalité perçue en 2019

Libellé	REALISE 2019	Total	AC versées aux communes	FPIC	Reste disponible pour l'Agglo
TAXE D'HABITATION	10 989 194				10 989 194
TAXE FONCIERE FNB	102 395	15 292 973			102 395
TAXE SUR LE FONCIER BATI	4 201 384				4 201 384
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	15 437 109				
PARTAGE FISCAL HEXAPOLE+TECHNOLAC	1 251 786				
CVAE	9 648 631	38 459 944	31 453 773	885 059	6 121 112
TASCOM	2 385 407				
IFER	533 364				
FNGIR	9 203 647				
AUTRES IMPOTS OU ASSIMILES	539 163	850 651			539 163
REVERSEMENTS ATTRIBUTION DE COMPENSATION	311 488				311 488
Sous total hors TEOM	54 603 568	54 603 568	31 453 773	885 059	22 264 736
TEOM	14 857 828	14 857 828			14 857 828
TOTAL chapitre 73	69 461 396	69 461 396	31 453 773	885 059	37 122 564
AUTRES REVERSEMENTS		-			-
TOTAL	69 461 396	69 461 396	31 453 773	885 059	37 122 564

Grand Chambéry reverse aux communes 84% du produit perçu au titre de la fiscalité « économique » (hors foncier issu du développement économique). Ainsi, l'intercommunalité dispose d'une enveloppe résiduelle de 6,1 M€ afin de financer ses propres politiques, ce qui ne représente que **16% de la fiscalité totale économique qui reste affectée à Grand Chambéry.**

A noter en 2019, la régularisation d'une péréquation versée par Grand Lac au titre du partage fiscal portant sur les ZAC Technolac et Hexapôle antérieures à la création de CGLE qui majore à titre exceptionnel et uniquement en 2019 à hauteur de 0,6 M€ au titre du chapitre 73.

La somme de 69,461 M€ a donc été encaissée par Grand Chambéry au titre de la fiscalité mais seuls 37,122 M€ permettront de financer des opérations portées par l'intercommunalité dont 14,857 M€ sont affectés au financement spécifique de la compétence « Déchets » et 10,989 M€ sont concernés par la suppression progressive de la taxe d'habitation remplacée par la TVA.

• **Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) : 23,096 M€**

Dotations de l'Etat :

Libellé L.C.	REALISE 2019
DOTATION FORFAITAIRE	781 506
DOTATION DE COMPENSATION	12 866 963
SYPARTEC COMPENSATION	753 762
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	43 232
DCRTP	4 776 177
ATTRIBUTION COMPENSATION EXO TH	1 051 944
TOTAL chapitre 74	20 273 584

La baisse de la dotation forfaitaire au titre de la contribution au redressement des comptes publics est désormais stoppée. Son montant s'établit à 781 506€ en 2019, soit une légère progression de + 273 K€ par rapport à 2018 dans la cadre de la mise en œuvre de la réforme de la dotation d'intercommunalité qui retient un seuil « minimum » de 5€/hab.

Cependant, la **dotation de compensation connaît une nouvelle baisse de 303 K€ entre 2018 et 2019** auquel s'ajoute une première baisse de la DCRTP (Dotation de Compensation à la Réforme à la Taxe Professionnelle) d'un montant de 42 K€. Au final et malgré la hausse de la dotation forfaitaire, la perte nette s'élève à 72 K€ entre 2018 et 2019.

A noter en 2019, la régularisation d'une péréquation versée par Grand Lac au titre du partage fiscal portant sur les ZAC Technolac et Hexapôle antérieures à la création de CGLE qui majore les recettes perçues à titre exceptionnel et uniquement en 2019 à hauteur de 0,7 M€ au titre du chapitre 74.

Ainsi, de 2015 à 2019, l'agglomération a perdu plus de 22 M€ de dotations de l'Etat (DGF/DCRTP), soit plus d'une année de crédits alloués aux charges de fonctionnement courant.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
Perte dotations 2015		- 2 019	- 2 019	- 2 019	- 2 019	- 2 019	- 10 095
Perte dotations 2016			- 2 263	- 2 263	- 2 263	- 2 263	- 9 052
Perte dotations 2017				- 810	- 810	- 810	- 2 430
Perte dotations 2018					- 256	- 256	- 512
Perte dotations 2019						- 72	- 72
TOTAL		- 2 019	- 4 282	- 5 092	- 5 348	- 5 420	- 22 161

Nb : Des corrections ont été apportées à ce tableau en comparaison à celui intégré au rapport du compte administratif 2018, notamment sur les années 2017 et 2018.

Subventions de fonctionnement :

Service utilisateur	Perçu
DEC - DIRECTION DES DECHETS	2 136 086,05
ECA - DIRECTION DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS	32 462,66
ECO - DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	10 000,00
GCE - DIRECTION DE LA GESTION DES COURS D'EAU	6 408,40
URB - DIRECTION DE L'URBANISME	564 623,08
Total	2 749 580,19

Au titre de la compétence « Déchets », la collectivité perçoit des aides dans le cadre de dispositifs CITEO (Ex Eco emballages) liés à la politique d'investissement et aux actions de fonctionnement en matière de recyclage, de réduction des déchets, de lutte contre le gaspillage et de préservation de l'environnement

Au titre de l'urbanisme, plusieurs subventions sont versées par l'Etat et l'Europe et notamment au titre du PLIE (Emploi Insertion) pour 152 K€, une dotation pour le PLUI pour 43 K€, des aides pour le parc Privé à hauteur de 166 K€ notamment ainsi qu'un soutien via le financement du poste de chargé de gestion Agriculture et Forêt à hauteur de 45 K€/an (poste subventionné depuis 2016 et reconduit en 2020).

Autres participations :

Nature	Perçu
7413 - DOTATION PERMANENTS SYNDICAUX	63 637,34
744 - FCTVA	9 592,63
Total	73 229,97

Il s'agit de dotations annuelles perçues conformément à la réglementation.

• Les autres recettes (chapitre 70) : 14,660 M€

Produits des services :

Nature	Nature (lib)	Perçu
7028	AUTRES PRODUITS	1 245,31
70328	AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION	67 428,65
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	99 028,07
70612	REDEVANCE SPECIALE D'ENLEVEMENT DES ORDURES	1 221 194,26
70631	TARIFICATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 189 463,65
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	563 929,54
7078	AUTRES MARCHANDISES	545 860,60
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	270,95
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	91 575,75
TOTAL		3 779 996,78

- **Compétence « Déchets »** via la Redevance Spéciale payée par les professionnels (compte 70612) et la vente de matériaux (comptes 70688, 7078 et 7088). Les recettes de vente de matériaux présentent un caractère très volatile, peu évident à prévoir budgétairement car dépendant des cours mondiaux dont les prix ont tendance à baisser (papier, carton, plastique, acier).
- **Compétence « Equipements collectifs d'agglomération »** et notamment le produit de la tarification 2019 de la piscine de Buisson Rond et de la patinoire de Buisson Rond (compte 70631).

Refacturation des frais de personnel et de frais de fonctionnement :

Nature	Nature (lib)	Perçu
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	7 369 100,09
70845	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AUX COMMUNES MEMBRES	1 227 030,00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	520 994,66
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	1 209 955,15
70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CENTRES D'ACTION SOCIALE	23 284,14
70875	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES COMMUNES MEMBRES	498 367,76
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	31 759,00
TOTAL		10 880 490,80

Il s'agit de comptabiliser aux comptes 7084... l'ensemble des **refacturations opérées par Grand Chambéry** au titre des services mutualisés, des rémunérations d'agents affectés à des services bénéficiant de sources de financement spécifiques et dédiées (tarifs de l'eau et de l'assainissement, versement transport, redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

Les sommes titrées aux compte 7087... relèvent de **charges de fonctionnement facturées par la collectivité aux budgets annexes d'une part et aux communes d'autre part**, notamment au titre du service des ADS et des maintenances mutualisées gérées par la direction des systèmes d'information.

• **Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 1,120 M€**

Nature	Nature (lib)	Perçu
752	REVENUS DES IMMEUBLES	870 980,80
7551	EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	0,00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	3 420,00
7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	245 517,88
TOTAL		1 119 918,68

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des loyers qui restent perçus par Grand Chambéry notamment au titre du crédit-bail de Chantabord, un bâtiment à Villarcher, les loyers de la gendarmerie du Chatelard dont le transfert sera effectif en 2019 et les loyers de l'aérodrome.

• **Les atténuations de charges (chapitre 013) : 0,203 M€**

Nature	Nature (lib)	Perçu
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	203 352,50
TOTAL		203 352,50

Il s'agit notamment des remboursements sur les rémunérations de frais de personnel (indemnités journalières notamment). Ces crédits sont assez variables d'une année sur l'autre.

• Les produits financiers (chapitre 76) : 0,081 M€

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des intérêts refacturés dans le cadre de la dette récupérable ainsi que l'encaissement d'une soulte en faveur de Grand Chambéry dans le cadre d'un contrat d'échange de taux portant sur le prêt 01511.

• Les produits exceptionnels (chapitre 77) : 1,265 M€
--

Ce chapitre retrace notamment les opérations de régularisation des comptes à la demande du Trésor Public ainsi que les opérations de cession réalisées par la collectivité.

La somme de 1,265 M€ se décompose principalement de la manière suivante :

- 0,315 M€ au titre d'une cession.
- 0,115 M€ au titre de la régularisation des résultats de clôture du SAGAM dans le cadre de sa dissolution.
- 0,605 M€ au titre de la facturation de pénalités par Grand Chambéry à la société ACEM dans le cadre des travaux de la piscine aqualudique du Stade Auvergne-Rhône-Alpes.

• Les reprises de provision (chapitre 78) : 0,050 M€

Ce chapitre retrace la reprise de provision à hauteur de 50 K€ dans le cadre du contentieux entourant les Certificats d'Economie d'Energie dont les jugements en instance et en appel ont été favorables à Grand Chambéry.

2. Les dépenses de fonctionnement

Un préalable, une maîtrise des notions de dépenses variables et de dépenses fixes.

La répartition entre les « charges fixes » et « charges variables » évolue peu entre 2017 et 2019, la part des charges « fixes » restant majoritaire.

Le budget de Grand Chambéry apparaît donc assez contraint.

Catégorie	Chapitres	CA 2019	
Charges variables sur lesquels la collectivité peut agir seule (15%)	011 – Charges générales propres au Budget Général hors Déchets ou Budgets Annexes (11%)	7 728 248,17	LPFP 2018/2022
	65 – Autres charges (4%) hors déchets	2 298 502,81	
	Subventions aux associations/privés	1 375 695,27	
	Subventions aux acteurs publics (hors OT)	137 082,78	
	Autres charges courantes	782 501,77	
	Frais de fonctionnement des élus (chap. 656)	3 222,99	
Charges variables mais règlementées (14%)	012 – Charges de personnel (14%) propres au Budget Général hors Déchets ou Annexes ou services mutualisés	8 832 755,56	
SOUS TOTAL CHARGES VARIABLES HORS DECHETS (29%)		18 859 506,54	
Charges variables mais nécessitant négociation avec d'autres collectivités (2%)	65 – Autres charges – Subvention à l'Office du Tourisme (2%)	1 487 428,00	
Charges fixes statutaires et contractuelles (14%)	65 – Autres charges (contributions et autres dépenses obligatoires) – (14%)	9 447 460,47	
Charges imposées à la collectivité par la réglementation (8%)	66 – Intérêts des emprunts (4%)	2 434 702,67	LPFP 2018/2022
	67 – Charges exceptionnelles (1%)	749 142,68	
	68 - Provisions (1%)	605 113,32	
	014 – Atténuation de produits (2%) FPIC – Autres prélèvements Reversements de dotations	885 059,00 170 313,86	
Enveloppe versée aux communes (47%)	014 - AC versées aux communes (47%)	31 453 773,00	
SOUS TOTAL CHARGES CONTRACTUELLES OU FIXES (71%)		47 232 993,00	
TOTAL HORS DECHETS (100%)		66 092 499,54	
Charges fléchées Déchets	011 – Charges générales (38%)	5 342 539,42	LPFP 2018/2022
	011 – Charges Savoie Déchets (32%)	5 021 246,83	
	012 – Charges de personnel (29%)	4 399 908,21	
	65 – Autres charges dont subventions	63 259,40	
	66 – Charges financières	113 032,90	
	67 – Charges exceptionnelles	14 723,60	
	Toutes charges – Frais de structures	684 190,43	
SOUS TOTAL « DECHETS »		15 638 900,79	
Refacturation aux budgets annexes	012 – Refacturation du personnel Annexes	7 369 100,09	
	012 – Refacturation personnel mutualisé	1 748 024,66	
SOUS TOTAL « FLUX CROISES ENTRE BUDGETS »		9 117 124,75	
TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT VOTEES DANS LES MAQUETTES OFFICIELLES		90 848 525,08	

Un autre préalable, les taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement :

Chapitres		Budget voté	Mandaté	Taux
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	19 236 108,00	18 776 224,85	97,61%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	22 373 649,00	22 349 788,52	99,89%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	32 627 760,00	32 509 145,86	99,64%
022	DEPENSES IMPREVUES	524 943,50		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 643 737,60	13 293 427,69	97,43%
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT GROUPES D'ELUS	31 547,00	3 222,99	10,22%
66	CHARGES FINANCIERES	2 941 526,50	2 547 735,57	86,61%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	968 900,00	763 866,28	78,84%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS	605 114,00	605 113,32	100,00%
	SOUS TOTAL DEPENSES REELLES	92 953 285,60	90 848 525,08	97,74%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	25 392 539,27		
042	OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	6 690 000,00	7 210 738,21	
	SOUS TOTEL DEPENSES D'ORDRE	32 082 539,27	7 210 738,21	
	TOTAL	125 035 824,87	98 059 263,29	

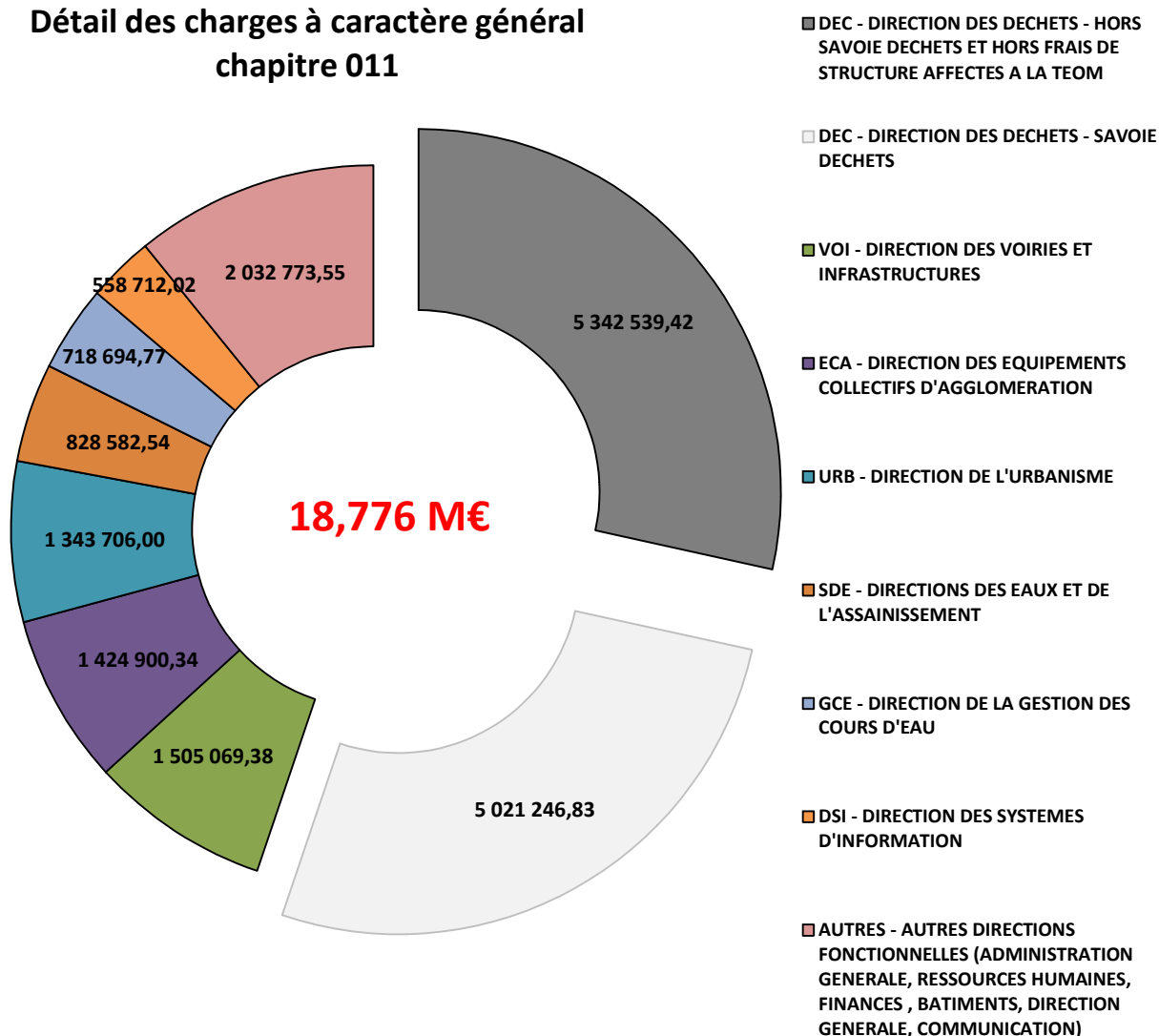
Les taux de réalisation doivent s'apprécier sous trois aspects :

- Le **degré de maîtrise** des incertitudes.
- La **capacité à opérer des économies supérieures à la prévision initiale**. Ce dernier point est très important car les efforts sont réalisés par les directions tout au long de l'année.
- La **typologie des dépenses**, celles donnant lieu à décaissement (dépenses « réelles » matérialisant l'exécution du budget) et celles donnant lieu à régularisation comptable interne (dépenses « d'ordre »). Un taux de réalisation doit s'apprécier sur les dépenses « réelles ».

• **Les charges à caractère général (Chapitre 011) : 18,776 M€**

Répartition des charges à caractère général par famille de compétences

**Détail des charges à caractère général
chapitre 011**



56% des crédits sont alloués à la compétence « Déchets ».

Cette compétence est décomposée de la manière suivante :

- le Traitement, délégué à Savoie Déchets, pour montant de 5 M€ (48%).
- les Déchetteries pour un montant de 2,3 M€ (22%).
- la Collecte en régie directe, pour un montant de 2,1 M€ (20%).
- les fonctions « Ressources » pour un montant de 0,493 M€ (5%).
- la Plateforme de compostage pour un montant de 0,433 M€ (5%).

Cette répartition est très importante car la moitié du budget de la direction des déchets dépend de Savoie Déchets et de sa capacité à maintenir le tarif appliqué pour le traitement des déchets. **Une analyse plus globale permet donc de noter que 27% des charges de fonctionnement de Grand Chambéry (chapitre 011 dans son intégralité) sont affectées à Savoie Déchets.** A titre d'exemple, l'enveloppe financière déléguée à Savoie Déchets est égale au cumul des enveloppes allouées à l'urbanisme, les équipements collectifs, les voiries et les eaux pluviales.

- **8% des crédits ont été comptabilisés au titre de la compétence « voiries » (1,505 M€)** dans le cadre du dispositif de conventionnement avec les communes en vigueur. Ce montant varie en fonction des arbitrages rendus en CLECT.
- **8% des crédits sont alloués au fonctionnement des équipements collectifs d'agglomération (1,425 M€)** avec notamment la patinoire et la piscine de Buisson Rond en 2019. Cette enveloppe verra ses crédits augmenter progressivement avec le fonctionnement des deux piscines à compter de la fin de l'année 2020. La réhabilitation de la piscine de Buisson Rond devrait permettre de « maîtriser » les consommations de fluides, réduire l'impact sur l'environnement et dégager des économies.
- **4% des crédits sont comptabilisés au titre la compétence « eaux pluviales » (0,829 M€)** et versés par le Budget Général à la Régie de l'Assainissement. Son montant est susceptible d'évoluer en fonction des arbitrages rendus en CLECT.
- **4% des crédits sont comptabilisés ou titre de la compétence « cours d'eaux » (0,719 M€)** mais cette enveloppe mérite d'être analysée avec prudence car ce chiffre reprend l'ensemble des dépenses « propres » ainsi que les flux croisés avec le CISALB dans le cadre de la délégation de compétences en vigueur depuis le 01/01/2019 dans le respect de la réglementation.
- **11% des crédits sont comptabilisés au titre des directions fonctionnelles (2,033 M€).** A noter que la direction de la communication ne représente que 0,2 M€ sur ce total, les sommes étant principalement affectées aux directions de l'administration générale, des bâtiments communautaires, des ressources humaines, des finances et de la commande publique). **Une part de cette somme est financée par la TEOM à hauteur de 0,684 M€ conformément à l'affectation d'une quote-part des frais de structure à la compétence « déchets ».**

L'enveloppe des charges à caractère général est donc concernée par de forts enjeux :

- La capacité de Savoie Déchets à « maîtriser » ses coûts afin d'optimiser le tarif pratiqué.
- La capacité de l'intercommunalité et des communes-membres de trouver l'équilibre le plus juste dans le cadre des transferts de compétences.

• Les dépenses de personnel (chapitre 012) : 22,350 M€

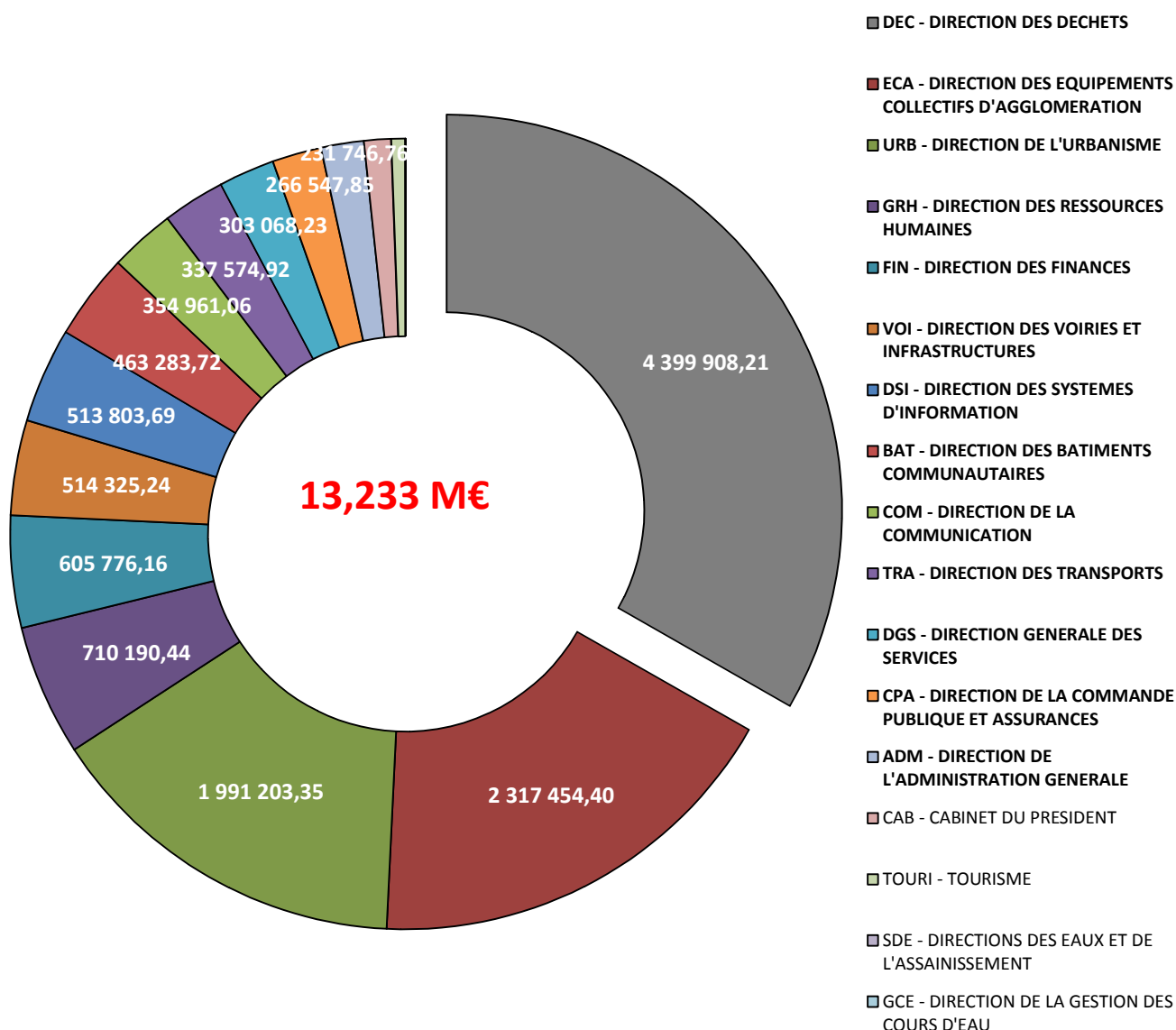
Objet	Montants
Budget total	22 349 788,52
Budgets Annexes	7 369 100,09
Mutualisation/refacturation	1 748 024,66
Reste à charge sur le Budget Général seul	13 232 663,77

Cette présentation est très importante afin de mesurer la justesse des coûts de chaque politique publique et de chaque famille de dépenses. **Grand Chambéry comptabilise en effet la totalité de la masse salariale du Budget Général, des budgets annexes et des services mutualisés dans le Budget Général.**

Pour autant, plus de 9,1 M€ (40% de la masse totale) relèvent de services publics spécifiques (eau, assainissement, transport, ordures ménagères bauges) ou pris en charge par d'autres partenaires (communes, CCAS, autres) et comptabilisés dans leur propre budget. Il s'agit donc d'éviter une double comptabilisation dans l'analyse

Le coût net de la masse salariale du Budget Général est donc de 13,233 M€, (soit 10€/habitant).

Le graphique présente la répartition du reste à charge sur le Budget Général (13,233 M€)



La masse salariale des directions des déchets, des équipements collectifs et de l'urbanisme représente 66% du reste à charge sur le Budget Général. Cette répartition est logique compte tenu de l'exploitation en régie directe des différents équipements et dispositifs affectés à chacune des directions. Les directions des ressources humaines et des finances représentent 10% du reste à charge à titre indicatif.

• **Les atténuations de produits (Chapitre 014) : 32,509 M€**

- ➔ **FPIC (Fonds de péréquation communal et intercommunal)** pour un montant de 0,885 M€,
- ➔ **Les Attributions de compensation** pour un montant de 31,454 M€,
- ➔ **Le partage du dynamisme fiscal de la CFE et de la CVAE** entre Grand Chambéry et Grand Lac pour un montant de 0,164 M€.

- Les autres charges de gestion courante (Chapitre 65) : 13,293 M€ et frais des groupes d'élus (chapitre 656) : 3 K€ → Total de 13,296 M€

Ce chapitre est principalement composé :

- Des **participations obligatoires** (SDIS, Savoie Déchets, SMAC, CGLE),
- Des **subventions** et concours versés aux associations et acteurs publics,
- Des **indemnités, frais de mission**, formation des élus et groupes d'élus.

Grand Chambéry utilise la méthode de rattachement comptable des contributions et des subventions, notamment pour celles dont un premier acompte est versé en 2019 et le solde en 2020. Les opérations de rattachement comptable nécessitent une vigilance de lecture entre les sommes réellement versées en 2019 et celles comptablement rattachées (qui constituent le résultat final du compte administratif page précédente) mais dont le « versement effectif » n'aura lieu qu'en 2020.

Ci-dessous, voici la liste des contributions obligatoires et contractuelles versées :

SDIS SERVICE DEPART. INCENDIE SEC	5 449 298,35
CHAMBERY GRAND LAC ECONOMIE	1 700 000,00
SNC LE PHARE	867 947,60
SYND MIXTE STATIONS DES BAUGES	519 477,00
CISALB	281 380,16
METROPOLE SAVOIE	246 036,94
SMIAC SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT DU CHERAN	59 176,00
SAVOIEXPO EVENEMENTS	31 143,00
ATMO AUVERGNE RHONE ALPES	23 039,00
POLE METROPOLITAIN ANNECY CHAMBERY	8 012,00
SISARC	519,00
SOUS TOTAL CONTRIBUTIONS VERSEES EN 2019	9 186 029,05
SOUS TOTAL CONTRIBUTIONS RATTACHEES COMPTABLEMENT MAIS NON VERSEES EN 2019	261 431,42
TOTAL	9 447 460,47

Ci-après, voici la liste des subventions dont le versement est « effectif » en 2019 : Les opérations de rattachement comptable nécessitent une vigilance de lecture entre les sommes réellement versées en 2019 et celles comptablement rattachées (qui constituent le résultat du compte administratif page précédente) mais dont le « versement effectif » n'aura lieu qu'en 2020.

Acteurs publics et assimilés :

GRAND CHAMBERY ALPES TOURISME	1 487 428,00
CCAS DE CHAMBERY - EPINETTES	88 503,62
SIVU ENFANCE JEUNESSE DES BAUGES	15 000,00
COMMUNE DE LA MOTTE SERVOLEX	14 400,00
COMMUNE DE COGNIN	13 989,47
METROPOLE SAVOIE	11 089,69
UNIS CITE RHONE ALPES	4 400,00
ART SKI TECH	4 000,00
COMMUNE DE BARBY	1 100,00
GRAND CHAMBERY (RATTACHEMENT)	600,00
Total général	1 640 510,78

➔ 90% de l'enveloppe est affectée à Grand Chambéry Alpes Tourisme.

Acteurs privés et associations :

ACCORDERIE DU BASSIN CHAMBERIEN AIXOIS	7 000,00	CULTURES DU COEUR 73	1 000,00
ACCORDERIE DU COEUR DES BAUGES	3 000,00	E2C 73 ECOLE DE LA 2EME CHANCE	38 000,00
ADABIO SAVOIE	2 000,00	ELAN CHAMBERIEN	840,00
ADDCAES	1 500,00	FEDER DEP COOPERATIVES ACHAT MATERIEL	300,00
ADIE ASSOCIATION POUR LE DROIT A	10 000,00	FORUM CINEMA	16 600,00
ADIL SAVOIE	4 500,00	FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC	50 700,00
ADISERVICE ASSOCIATION	4 300,00	GUIDANCE 73	13 000,00
AEB GYMNASTIQUE	3 700,00	HANDISPORT AGGLOMERATION CHAMBERIENNE	690,00
AFEV ASSOCIATION FONDATION ETUDI	3 500,00	JEUNES AGRICULTEURS DE SAVOIE	2 750,00
AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES	220 000,00	JUDO CLUB MOTTERAIN	3 990,00
AGENCE ECOMOBILITE SAVOIE MONT-BLANC	23 855,00	LA MONNAIE AUTREMENT	8 000,00
AGI SENS	3 000,00	LA SASSON	17 038,60
AGIR ABCD	2 200,00	LE PASSAGE	5 500,00
AMICALE VILLE DE CHAMBERY	10 553,00	LE PELICAN	9 000,00
ANPAA 73 COMITE DE SAVOIE	5 500,00	LE SOUVENIR FRANCAIS	500,00
ASS QUARTIER CENTRE VILLE AQC	20 000,00	LIGUE CONTRE LE CANCER	11 726,07
ASSO ANIMAT INFORMAT FEMMES CIDF	2 000,00	LIONS CLUB CHAMBERY AIX LES BAINS DOYEN	1 500,00
ASSOCIATION BOULES DE LA MOTTE SERVOLEX	2 300,00	LUDOTHEQUE DE CHAMBERY LE HAUT	1 700,00
ASSOCIATION ZICOMATIC	2 000,00	MA CHANCE MOI AUSSI	10 000,00
BIEN LIRE ECRIRE BLE	15 000,00	MISSION LOCALE JEUNES DU BASSIN	228 900,00
BIOLLAY ASSOC ENFANCE	1 000,00	MOUNTAIN RIDERS ASSOCIATION	16 250,00
BIOLLAY PRO FOOTBALL CLUB	2 000,00	MUSIQUES EN FETES	15 000,00
CAFE BIOLLAY	2 000,00	POLYMATHEIA	3 000,00
CANTINE SAVOYARDE	5 300,00	POSSE 33	6 000,00
CENTRE SOCIAL D'ANIMATION DU BIOLLAY	8 200,00	PSA SAVOIE	3 500,00
CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DES COMBES	1 000,00	PUGNET CENTRE SOCIAL	1 000,00
CHAMBERY CYCLISME COMPETITION	11 100,00	REGIE COUP DE POUCE	24 000,00
CHAMBERY CYCLISME FORMATION	5 550,00	REGIE PLUS	253 000,00
CHAMBERY ESCALADE	9 300,00	ROUE LIBRE	1 000,00
CHAMBERY OUAHIGOUYA	70 000,00	SAUVEGARDE ENFANCE ADOLESCENCE	8 900,00
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL	5 000,00	SAVOIE DE FEMME	3 000,00
CHAMBERY SAVOIE MONT BLANC HANDBALL	101 600,00	SAVOIE HANDALL CLUB LA MOTTE	6 390,00
CLUB DES CHEVALIERS TIREURS	270,00	SNC LE PHARE	1 781,12
CLUB DES SPORTS DE GLACE	1 230,00	SOC EAC ENTENTE ATHLETIQUE CHAMBERY	9 300,00
CLUB DES SPORTS DE LA FECLAZ	13 000,00	SOC HOCKEY SUR GLACE	8 400,00
CLUB NAUTIQUE CHAMBERY	2 790,00	SOC NATATION	4 140,00
COLLEGE COTE ROUSSE/	6 000,00	SOC RUGBY	8 340,00
COMICE AGRICOLE DES BAUGES	1 250,00	SPORT DANS LA VILLE	64 500,00
CONFEDERATION PAYSANNE SAVOIE	200,00	TETRAS LYRE	3 000,00
COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE FEJAZ	321,50	TRANSALPINE LYON TURIN	16 350,00
COOPERATIVE ELEM W ROUSSEAU	84,15	TRIANDINE PROMOTION JEUNES	12 000,00
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE VIMINES	101,50	UNAFAM SAVOIE	800,00
CTP COMPETENCE TEMPS PARTAGE	3 900,00	UNIS CITE RHONE ALPES	2 000,00
TOTAL	597 105,15	TOTAL	893 385,79
TOTAL : 1 490 490,94€			

Autres charges :

Nature	Mandaté/Liquidé
651 - REDEVANCE CONCESSION BREVETS LICENCE	11 181,82
6521 - DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES	-
6531 - INDEMNITES ELUS	419 824,51
6532 - FRAIS MISSIONS ELUS	379,00
6533 - COTISATION RETRAITE ELUS	33 530,52
6534 - COTISATIONS PARTS PATRONALES	102 200,65
6535 - FORMATIONS ELUS	96,10
65372 - COTISATIONS AU FONDS DE FINANCEMENT	1 060,00
6541 - CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	35 061,59
6542 - CREANCES ETEINTES	140 826,45
658822 - AIDES	9 689,02
65888 - AUTRES CHARGES	29 185,44
Total	783 035,10

Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des rémunérations d'élus et les admissions en non-valeur votées par le Conseil communautaire en 2019.

GRAND CHAMBERY

• Les frais financiers (chapitre 66) : 2,548 M€
--

Les **frais financiers** sont **exécutés conformément aux tableaux d'amortissement** des emprunts composant l'encours du budget général. A noter que la collectivité continue de bénéficier de la faiblesse des taux variables actuellement dont le niveau, hors marge bancaire, se situe aux alentours de 0, certains étant même négatifs.

• Les charges exceptionnelles (chapitre 67) : 0,764 M€

Les charges exceptionnelles relèvent de 2 catégories :

- des **opérations ponctuelles** dans le cadre de régularisations.
 - des **annulations sur mandats antérieurs** convenues avec le Trésor Public (53 K€).
- 243 K€ ont été versés à la fondation VSHA, repreneur de l'Ehpad Maurice Perrier au titre du solde des comptes dans le cadre de la dissolution du CIAS.
 - 367 K€ ont été régularisés au titre d'une double comptabilisation intervenue par erreur sur l'exercice 2018 dans le cadre des subventions ALCOTRA. Il s'agit donc d'une écriture strictement comptable visant à corriger le résultat de l'exercice.

• Provisions (chapitre 68) : 0,605 M€
--

Les **provisions** ont été **comptabilisées conformément à la délibération du Conseil communautaire du 18 décembre 2019**. Cette enveloppe sera ajustée chaque année. Il s'agit d'une opération semi-budgétaire, la dépense est comptabilisée en section de fonctionnement, la contrepartie est enregistrée par le Trésorier de Grand Chambéry sur un compte du chapitre 15 non budgétaire.

• Les dépenses et recettes d'ordre de fonctionnement (chapitre 042) : 7,211 M€ en dépenses et 1,946 M€ en recettes

Cette enveloppe budgétaire retrace les éléments suivants :

Dépenses

- La **dotation annuelle aux amortissements** que l'on retrouve en recette d'investissement : 6,468 M€.
- Les **opérations de sortie de l'état de l'actif** des immobilisations cédées : 0,727 M€.
- Des **régularisations comptables** sur le patrimoine de la collectivité : 0,015 M€.

Recettes

- La **dotation annuelle aux amortissements des subventions perçues** que l'on retrouve en dépenses d'investissement : 1,946 M€.

C. Les résultats 2019

1. Les résultats 2019 par section

La section de fonctionnement :

Chapitres	Mandaté	Chapitres	Perçu
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 776 224,85	002 - RESULTAT REPORTE	-
012 - CHARGES DE PERSONNEL	22 349 788,52	013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	203 352,50
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	32 509 145,86	70 - PRODUITS DES SERVICES	14 660 487,58
022 - DEPENSES IMPREVUES	-	73 - IMPOTS ET TAXES	69 461 395,55
65 - AUTRES CHARGES COURANTES	13 293 427,69	74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS	23 096 394,16
656 - FRAIS GROUPES D'ELUS	3 222,99	75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	1 119 918,68
66 - CHARGES FINANCIERES	2 547 735,57	76 - PRODUITS FINANCIERS	81 068,10
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	763 866,28	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 265 621,99
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	605 113,32	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	50 000,00
Total	90 848 525,08	Total	109 938 238,56
042 - OPER ORDRE ENTRE SECTIONS	7 210 738,21	042 - OPER ORDRE ENTRE SECTIONS	1 946 115,44
Total	98 059 263,29	Total	111 884 354,00

Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à +13 825 090,71€

La section d'investissement (ce n'est pas le niveau de vote mais ce tableau est présenté sous ce format afin d'opérer un parallélisme de forme avec la section de fonctionnement)

Chapitres	Mandaté	Chapitres	Perçu
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS	7 475 212,39
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 400 420,13	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	7 303 753,92
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 366 004,52	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 423 816,64
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES	4 912 305,70	20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 217,14
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 735 096,59	204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENTS	-
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	19 978 703,55	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100 029,13
26 - PARTICIPATIONS CREANCES RATTACHES	19 500,00	23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 761 462,69
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	565 050,16	27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	478 290,55
4581... - OPERATIONS COMPTE DE TIERS	2 075 858,24	4582... - OPERATIONS COMPTE DE TIERS	3 098 858,31
Total	46 052 938,89	Total	37 655 640,77
040 - OPER.ORDRE ENTRE SECTIONS	1 946 115,44	040 - OPER.ORDRE ENTRE SECTIONS	7 210 738,21
Total	47 999 054,33	Total	44 866 378,98

Le résultat de la section d'investissement s'élève à – 3 132 675,35€.

2. Le Budget Général et la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018/2022

Grand Chambéry, comme l'ensemble des collectivités, est tenue de maîtriser ses charges de fonctionnement dans la limite d'une progression annuelle de +1,2% maximum entre chaque compte administratif. Le tableau ci-dessous montre le résultat obtenu en 2019 (+0,97%), ainsi que l'anticipation de la montée en charge du PEM et des équipements aquatiques dès 2020.

Selon ces éléments, l'évolution moyenne sur la période 2017/2020 s'élève à +0,11%. (Les efforts opérés entre 2017 et 2018 sont ainsi réinjectés aux budgets 2020 et suivants).

		CA 2017	CA 2018	CA 2019	2020
Dépenses réelles de fonctionnement		91 836 974	90 213 652	90 848 525	91 649 203
Charges fixes HORS DECHETS	LPFP 2018/2022	21 440 063	21 084 715	21 748 431	21 894 937
Charges variables HORS DECHETS		23 507 081	22 088 981	20 346 934	21 795 238
Budget spécifique DECHETS		14 124 610	14 005 127	15 638 901	15 530 615
Sous total - Dépenses LPFP 2018/2022		59 071 754	57 178 823	57 734 266	59 220 790
% Evolution			-3,20%	0,97%	2,57%
% d'évolution moyenne sur la période				0,11%	
LPFP 18/22 - Plafond si évolution annuelle de +1,2%/an dès 2017		59 071 754	59 780 615	60 497 983	61 223 958
Dépenses Imprévues (Chap 022)					-
Charges fixes nécessitant un accord Agglo/Communes		31 800 469	31 800 469	31 453 773	31 448 413
Partage fiscalité Grand Lac - Grand Chambéry (chap 014)			296 304	164 198	
FPIC (Chap 014) + reversements fiscalité		964 751	938 056	891 175	980 000
Provisions (chap 68)			-	605 113	

Grand Chambéry opère un effort significatif dans la maîtrise de ses dépenses sans dégrader la qualité du service rendu. Ce résultat s'avère indispensable pour être en ordre de marche pour relever les défis qui se présenteront à Grand Chambéry lors des prochains exercices budgétaires.

3. Les résultats cumulés 2019

BUDGET GENERAL 2019	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	13 825 090,71
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)*	15 992 249,57
<u>Résultat de clôture (A)</u>	29 817 340,28
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	-3 132 675,35
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)*	-3 481 831,34
<u>Résultat de clôture (B)</u>	-6 614 506,69
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	4 589 651,70
Recettes d'investissement	3 558 160,25
<u>Solde à reprendre (C)</u>	-1 031 491,45
<u>BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)</u>	-7 645 998,14

*Dont 193 089,70€ liés à la remontée du CIAS des Bauges en section de fonctionnement.

*Dont 201 325,84€ liés à la remontée du CIAS des Bauges en section d'investissement.

Le résultat de gestion 2019 s'élève à +13 825 090,71 €.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à +29 817 340,28€.

Le résultat cumulé d'investissement, hors solde des reports de crédits, s'élève à – 6 614 506,69€.

Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à – 7 645 998,14€.

4. L'affectation des résultats proposée

Règlementairement, la collectivité doit couvrir le besoin de financement des restes à réaliser d'investissement par une affectation du résultat de fonctionnement.

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	-6 614 506,69
Recettes d'investissement (1068)	+ 7 645 998,14
Report à nouveau en fonctionnement (002)	+ 22 171 342,14

5. Focus sur l'équilibre du budget de la compétence Déchets

Pour rappel, le budget primitif 2019 de la compétence Déchets intégré au Budget Général a été voté à l'équilibre strict à 18,481 M€ en section de fonctionnement et 3,5 M€ en section d'investissement. → Respect de la réglementation.

L'analyse du compte administratif 2019 fait apparaître les résultats suivants :

Objet	CA 2019
Recettes réelles de fonctionnement	19 432 138,31
Dépenses réelles de fonctionnement	- 15 638 900,79
SOLDE FONCTIONNEMENT	+3 793 237,52
Recettes réelles d'investissement	251 541,77
Dépenses réelles d'investissement travaux	-1 676 982,86
Dépenses réelles d'investissement financières	-622 764,45
SOLDE INVESTISSEMENT	-2 048 205,54
Solde cumulé Fonctionnement/Investissement	+1 745 031,98
TEOM perçue	14 857 828,00
Recettes non fiscales	4 684 770,81
Besoin prévisionnel de financement	13 112 806,02
Excédent ou déficit	+1 745 031,98
%	13,30

→ Seuil toléré par la jurisprudence du Conseil d'Etat : **15% maximum.**

Raisons qui expliquent ce différentiel entre le budget primitif 2019 et le compte administratif :

- Report de crédits d'investissement : -1,2 M€ liés à des décalages de livraisons des bennes à ordures ménagères dont les délais vont s'étendre jusqu'à 18 mois.
 - Rôle supplémentaire de fiscalité : + 0,2 M€ liés à des rôles supplémentaires de TEOM intervenus en cours d'année et difficilement identifiables lors du vote du budget.
 - Rôle supplémentaire de Redevance Spéciale : +0,1 M€.
 - Subventions supplémentaires non connues lors du vote du budget : + 0,6 M€. Une incertitude tenait en 2019 sur la reconduction d'une subvention de CITEO portant sur les performances du service « déchets ».
- ➔ Ce décalage de +2,1 M€ entre le budgété 2019 et le réalisé 2019 justifie et explique l'écart constaté entre les recettes et les dépenses.

Le budget Déchets étant intégré au budget Général de Grand Chambéry, le résultat de l'exercice n'étant pas considéré comme une « ressource pérenne » de long terme, ce dernier n'est pas repris dans l'équilibre de financement du budget Déchets de l'année suivante mais intègre le « résultat commun » du budget Général à la clôture de l'exercice 2019.

6. Focus sur l'Epargne et son impact sur la capacité de désendettement

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Epargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et les produits à caractère financier et exceptionnel).
- **Epargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement. (charges financières incluses).
- **Epargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts.

	Maquette CA 2017	Maquette CA 2018	CA 2018 retraité	Maquette CA 2019	CA 2019 retraité sans « déchets » ni le 1 002 774€ exceptionnel
EPARGNES					
RECETTES DE GESTION	103 985 886	104 799 385	104 799 385	108 541 609	88 109 374
DEPENSES DE GESTION	87 338 696	86 740 015	86 740 015	86 931 810	71 420 666
EPARGNE DE GESTION	16 647 190	18 059 370	18 059 370	21 609 799	16 688 708
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	104 900 369	116 003 533	105 298 533	109 938 239	89 503 327
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	91 836 974	95 213 653	90 213 653	90 848 525	75 209 625
EPARGNE BRUTE	13 063 395	20 789 880	15 084 880	19 089 714	14 293 702
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	10 849 466	16 044 374	11 044 374	11 041 740	10 418 976
EPARGNE NETTE AFFICHEE	2 213 929	4 745 506	4 040 506	8 047 974	3 874 726
RETRAITEMENT DETTE CGLE-SD	322 365	355 968	355 968	358 581	358 581
EPARGNE NETTE FINALE	2 536 294	5 101 474	4 396 474	8 406 555	4 233 307

Ces ratios confirment que la communauté d'agglomération dispose de fondamentaux « solides » (l'épargne de gestion) mais d'un encours de dette qui devient élevé et qui nécessite de dégager une épargne brute importante.

Ainsi, la capacité de désendettement issue de la maquette légale du Budget Général de Grand Chambéry est :

- Encours de dette au 31/12/2019 : 161,847 M€
- Epargne brute : 19,090 M€
- **Capacité de désendettement : 8,5 ans**

Il convient d'opérer une analyse retraitée des ratios de la collectivité :

- La compétence « Déchets » que la réglementation traite comme un budget à part.
- La perception d'une recette exceptionnelle supplémentaire de 1 002 774 € relative à la correction du planning de versement par Grand Lac de la péréquation fiscale des zones Technolac et Hexapôle. Le total perçu pour cet objet en 2019 s'élève à 2 005 548€. A compter de 2020, Grand Chambéry percevra à nouveau 1 002 774€.

Corrigés de la recette exceptionnelle supplémentaire de 1 002 774€ et de l'ensemble du budget alloué à la compétence « Déchets », les ratios sont les suivants :

- Encours de dette au 31/12/2019 : 155,583 M€
- Epargne brute : 14,294 M€
- **Capacité de désendettement : 10,9 ans. → Vigilance à poursuivre.**

➔ **Respect de la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018/2022 qui fixe un ratio maximal de capacité de désendettement à 12 ans.**

II. Budget annexe Transport

A. Présentation de la section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

Chapitres		Budget voté	Mandaté	Taux
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 741 937,68	1 380 911,94	79,27%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	214 852,00	210 412,41	97,93%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	23 000,00	262,25	1,14%
022	DEPENSES IMPREVUES	437 558,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 066 350,00	24 989 811,09	99,69%
66	CHARGES FINANCIERES	107 000,00	84 911,20	79,36%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	395 724,40	376 303,38	95,09%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		27 986 422,08	27 042 612,27	96,63%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 535 066,66		
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	2 414 000,00	2 410 262,14	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		4 949 066,66	2 410 262,14	
TOTAL		32 935 488,74	29 452 874,41	

Chapitre 011 : Le chapitre 011 retrace l'ensemble des dépenses courantes engagées par le service. Sont notamment repris les crédits relatifs aux transports scolaires (145 K€), les prestations effectuées par la SPL Agence Ecomobilité (432 K€), l'entretien des voies et réseaux cyclables (78 K€), la prise en charge de frais de structures (139 K€ en 2019 et 170 K€ en 2018 mais comptabilisé en 2019).

Chapitre 012 : La rémunération des agents de Grand Chambéry affectés au suivi des engagements financiers comptabilisés sur le budget annexe Transport pour un montant de 210 K€. A noter qu'à compter de 2020 et afin de mieux suivre le coût de revient de la compétence, seront comptabilisés sur le budget annexe Transport, la totalité du personnel affecté à l'exercice de la compétence.

Chapitre 65 : Cette enveloppe comptabilise principalement le forfait de charges versé par Grand Chambéry au délégataire KEOLIS pour l'exploitation du réseau de transports en commun. Son montant s'élève à 24,5 M€ en 2019. Le solde porte notamment sur le versement du solde de la participation de Grand Chambéry à l'Agence Ecomobilité sous le statut d'association.

Chapitre 67 : Il s'agit de comptabiliser les reversements de la TIPP perçue par Grand Chambéry et reversée au délégataire. A noter qu'une insuffisance de crédits en 2018 n'avait pas permis de régulariser la totalité des reversements, augmentant le résultat de clôture. Un prélèvement sur le résultat a donc été opéré en 2019.

Chapitre 014 : Cette enveloppe retrace l'ensemble des reversements effectués par Grand Chambéry, notamment dans le cadre de cotisations indus de versement transport.

Chapitre 042 : La dotation aux amortissements est enregistrée dans ce chapitre comptable et s'exécute conformément au patrimoine de la collectivité.

2. Les recettes de fonctionnement

Chapitres		Budget voté	Perçu	Taux
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	793 930,40	1 020 867,55	128,58%
76	PRODUITS FINANCIERS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	50 000,00	50 000,00	100,00%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 671 140,00	1 663 182,00	99,52%
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	21 800 000,00	23 126 162,88	106,08%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	4 976 204,00	4 706 653,89	94,58%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		29 291 274,40	30 566 866,32	104,35%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 619 214,34		
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	25 000,00	24 877,32	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		3 644 214,34	24 877,32	
TOTAL		32 935 488,74	30 591 743,64	

Chapitre 70 : Il s'agit de comptabiliser l'ensemble des produits issus de la tarification à l'utilisateur. Cette dernière représente 20% du coût du service. A noter que l'engagement de recettes du délégataire KEOLIS s'élevait à 4,976 M€ et il a été exécuté conformément au contrat. Une précision comptable mérite d'être apportée :

- Une somme de 4,706 M€ a été perçue au titre des recettes tarifaires 2019 et le reliquat de 270 K€ n'est pas inscrit dans ce chapitre car il est lié aux opérations de clôture opérées entre les deux délégataires lors de la transmission du service comptabilisées au chapitre 77 (constitue une part des 1,020 M€).

Chapitre 73 : Le produit de versement transport connaît un dynamisme significatif depuis 2016, le montant définitif encaissé en 2019 s'élève à 23,126 M€ (+5% par rapport à 2018). Il est important de rappeler que cette contribution est directement liée au volume de la masse salariale produite par les acteurs privés et publics de + de 11 salariés et qu'elle est donc très sensible au contexte économique. Son niveau 2019 doit être considéré comme un point haut et la crise liée au COVID 19 va malheureusement impacter la solidité de ce produit en 2020. Ce montant comprend également la compensation versée par l'Etat à hauteur de 354 K€ portant sur le relèvement du seuil d'assujettissement de 9 à 11 salariés. Cette somme sera réduite de 50% en 2020, soit une perte de 177 K€.

→ Il s'agit donc d'un indicateur très important de la bonne santé financière du territoire et le lien très fort entre une politique de développement économique et une politique de développement des transports, tous modes confondus.

Chapitre 74 : Cette enveloppe comptabilise la dotation versée par l'Etat (782 942€) ainsi que l'ensemble des financements entourant l'exploitation du service de transports urbains et scolaires (880 240€).

Chapitre 77 : Les produits exceptionnels sont principalement composés du produit de TIPP encaissé par Grand Chambéry et reversé au délégataire ainsi que l'ensemble des opérations de clôture de la régie intéressée et la mise en œuvre de la nouvelle DSP.

B. Présentation de la section d'investissement

Les principaux programmes d'investissement sont les suivants :

- l'acquisition de bus pour un montant de 2,952 M€.
- le mobilier urbain pour un montant de 0,412 M€.
- les travaux portant sur les infrastructures de Transport dont les points d'arrêts, les pistes cyclables et l'ensemble des aménagements annexes pour un montant de 0,994 M€.

Libellé du programme	Budget voté	Mandaté	Restes à réaliser
PARC DE VEHICULES	3 019 735,66	2 951 748,89	
PROGRAMME EQUIPEMENT INFORMATIQUE	100 000,00	-	
S.A.E. (SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION)	53 160,00	14 730,00	
MOBILIER URBAIN	776 237,07	411 733,23	284 732,46
TRAVAUX LOCAUX ET INSTALLATION	270 735,87	93 571,12	84 189,03
MATERIEL ATELIER	3 579,16	3 579,16	
POLE ECHANGE MULTIMODAL	68 244,00	3 890,47	3 674,00
PISTES CYCLABLES, INFRASTRUCTURES, AMENAGEMENTS POINTS D'ARRETS	1 341 334,00	993 903,68	
TOTAL	5 633 025,76	4 473 156,55	372 595,49

Le bilan de l'exécution de la section d'investissement 2019 est le suivant : - 1 840 704,03€

Chapitres	Mandaté	Chapitres	Perçu
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	24 877,32	021 - VIREMENT SECTION EXPLOITATION	-
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-	040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	2 410 262,14
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	575 972,35	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS	13 110,05
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 478,26	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	14 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 339 740,11	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	800 000,00
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	94 938,18	23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	-
26 - PARTICIPATIONS CREANCES	4 070,00	27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	-
Total	5 078 076,22	Total	3 237 372,19

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- 0,8 M€ au titre d'un reliquat d'emprunt disponible à taux très attractif.
- 13 110,05€ relèvent de l'affectation du résultat de fonctionnement 2018 telle qu'approuvée par le Conseil communautaire du 2 mai 2019.
- 2,4 M€ au titre de la dotation aux amortissements versée par la section de fonctionnement.

C. Les résultats cumulés 2019

TRANSPORT 2019	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	1 138 869,23
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	3 619 214,34
Résultat de clôture (A)	4 758 083,57
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	-1 840 704,03
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	2 780 151,71
Résultat de clôture (B)	939 447,68
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	372 595,49
Recettes d'investissement	0,00
Solde à reprendre (C)	-372 595,49
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	+566 852,19

Le résultat de fonctionnement 2019 s'élève à +1 138 869,23€.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à +4 758 083,57€.

Le résultat cumulé d'investissement, hors solde des reports de crédits, s'élève à +939 447,68€.

Après intégration des reports de crédits, il n'y a pas de besoin de financement complémentaire.

D. L'affectation des résultats proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS - TRANSPORTS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	+ 939 447,68
Recettes d'investissement (1068)	0,00
Report à nouveau en fonctionnement (002)	+ 4 758 083,57

Le besoin de financement de la section d'investissement est donc couvert par une affectation d'une part du résultat de fonctionnement 2019. Le solde est reporté en section de fonctionnement.

E. Focus sur l'Epargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Epargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et les produits à caractère financier et exceptionnel).
- **Epargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement. (charges financières incluses)
- **Epargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	Maquette CA 2017 Transport seul	Maquette CA 2018 (transport + scolaires)	Maquette CA 2019
RECETTES DE GESTION	28 444 243,00	28 588 888,08	29 545 998,77
DEPENSES DE GESTION	24 571 829,47	25 567 483,55	26 581 397,69
EPARGNE DE GESTION	3 872 413,53	3 021 404,53	2 964 601,08
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	28 815 215,44	29 256 202,34	30 566 866,32
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	24 826 648,39	25 829 060,81	27 042 612,27
EPARGNE BRUTE	3 988 567,05	3 427 141,53	3 524 254,05
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	658 777,10	686 627,48	575 972,35
EPARGNE NETTE	3 329 789,95	2 740 514,05	2 948 281,70

La capacité de désendettement est la suivante :

- Encours de dette au 31/12/2019 : 7,036 M€
- Epargne brute : 3,524 M€
- **Capacité de désendettement : 2 ans.**

L'analyse de la capacité de désendettement ne suffit pas sur ce budget, il convient de la rapprocher du montant de la dotation aux amortissements (2,4 M€ en 2019), qui constitue un enjeu important pour ce budget, comme c'est le cas pour tous les budgets annexes Transport des collectivités. A minima, le montant de l'épargne brute doit couvrir cette somme.

III. Budgets des régies de l'eau et de l'assainissement

A. La Régie de l'Eau Potable

1. La section de fonctionnement

Présentation synthétique de la section de fonctionnement

Chapitres	Mandaté	Chapitres	Perçu
002 - RESULTAT FONCTION REPORTE	-	002 - RESULTAT FONCTION REPORTE	-
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 390 678,84	013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	38 205,08
012 - CHARGES DE PERSONNEL	3 549 109,78	042 - OPER ORDRE ENTRE SECTION	568 360,66
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 950 000,00	70 - VENTES DE PRODUITS	16 134 781,84
042 - OPER ORDRE ENTRE SECTION	3 392 466,38	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	118 987,77	75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	4 560,53
66 - CHARGES FINANCIERES	737 470,91	76 - PRODUITS FINANCIERS	-
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	246 915,13	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	65 406,05
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	890 000,00	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	219 376,99
Total	14 275 628,81	Total	17 030 691,15

Le résultat de l'exercice s'élève à + 2 755 062,34€.

Dépenses

L'ensemble des dépenses de fonctionnement présentent un bon taux de réalisation puisque la quasi-totalité des chapitres dépassent les 90% de réalisation.

Chapitres	Budget voté	Mandaté	Taux
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 589 064,00	3 390 678,84	94,47%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 550 188,00	3 549 109,78	99,97%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 950 000,00	1 950 000,00	100,00%
022 DEPENSES IMPREVUES	184 239,00		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	275 000,00	118 987,77	43,27%
66 CHARGES FINANCIERES	760 000,00	737 470,91	97,04%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	441 761,00	246 915,13	55,89%
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	890 000,00	890 000,00	100,00%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 640 252,00	10 883 162,43	93,50%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 508 684,16		
042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	3 465 000,00	3 392 466,38	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	9 973 684,16	3 392 466,38	
TOTAL	21 613 936,16	14 275 628,81	

La direction parvient à maîtriser ses dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau de service rendu. Cela permet de sécuriser la capacité à investir de la collectivité dont la future programmation annuelle des investissements est en cours de stabilisation.

Recettes

Chapitres		Budget voté	Perçu	Taux
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	356 000,00	219 376,99	61,62%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 250,00	65 406,05	180,43%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 300,00	4 560,53	86,05%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	14 905 227,00	16 134 781,84	108,25%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	20 000,00	38 205,08	191,03%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		15 322 777,00	16 462 330,49	107,43%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 722 659,16		
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	568 500,00	568 360,66	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		6 291 159,16	568 360,66	
TOTAL		21 613 936,16	17 030 691,15	

Le produit des ventes d'eau constitue une part très importante des recettes de fonctionnement. Il évolue selon le volume d'eau distribué et la tarification proposée. Une progression tarifaire de 2% est appliquée conformément à l'arbitrage rendu par les élus en Novembre 2014.

2. La section d'investissement

Les principaux programmes d'investissement sont les suivants :

- Le renouvellement des réseaux d'eaux dans le cadre de l'analyse multicritères (AMC) opérée par la direction de l'eau pour un montant de 3,512 M€.
 - o 939 K€ ont été affectés à une opération Route de la Chartreuse à Saint Baldoph.
 - o 204 K€ ont été affectés à une opération Route de Lélia à Saint Cassin.
 - o 811 K€ ont été affectés à plusieurs opérations situées à Chambéry.
 - o 140 K€ ont été affectés à une opération au hameau des Granges à Le Chatelard
 - o 132 K€ ont été affectés à des opérations extra-communales dans le secteur des Bauges.
 - o 100 K€ ont été affectés à une opération au chef-lieu de la commune de Le Noyer
 - o 100 K€ ont été affectés à une opération Chemin du Four à Puygros.
- Le renouvellement d'opportunité des réseaux d'eaux en lien avec des opérations de voiries (OPV) pour un montant de 0,418 M€.
 - o 167 K€ ont été affectés à une opération Rue du Mont Chabert à La Motte en Bauges
 - o 95 K€ ont été affectés à une opération Route du Stade à Vimines.
- les travaux sur les ouvrages intercommunaux tels que les puits pour un montant de 0,450 M€.

Ci-après, le détail par programme

Programme	Libellé du programme	Budget voté	Mandaté	Restes à réaliser
AEPCAPTAGE	CAPTAGES PROTECTION/MESURES/AMELIORATION	63 334,81	21 174,82	45 873,00
AEPEVOLUTI	ADAPTATIONS AUX EVOLUTIONS	171 356,02	22 978,43	146 027,95
AEPPATRIMO	SDE-MAINTIEN DU PATRIMOINE	480 526,86	390 661,48	100 650,93
AEPPLOMB	MISES AUX NORMES - BRANCHEMENTS PLOMBES	96 595,00	103 221,61	37 547,00
AEPSECURH	SECURITE DES OUVRAGES ET AGENTS DU SDE	1 300,00	1 269,00	0,00
AEPSTERILI	MISE AUX NORMES STERILISATION TRAITEMENT	20 729,84	3 040,00	4 000,00
OIAEP	TRAVAUX SUR OUVRAGES INTERCOMMUNAUX (PUITS...)	445 045,51	450 750,08	25 000,00
OIAEPBN	OIAEPBN	101 180,66	97 598,80	0,00
OIAMGPLH	PROJ TRANSVERSES LIES AUX OPERATIONS PLH	671 433,75	309 317,64	262 466,80
OIPROJEAEP	RESTRUCTURATION ALIMENTATION EP COMMUNES	328 379,49	220 753,74	87 161,57
RENRESAEP	RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP HORS AMC-OPV	346 527,95	154 072,24	204 645,14
RESAEPAMC	RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP AMC	4 272 434,52	3 512 419,84	787 474,26
RESAEPOPV	RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP OPV	457 073,85	417 853,43	21 906,44
TOTAL PROGRAMMES		7 455 918,26	5 705 111,11	1 722 753,09
OPERATIONS Hors programmes (compteurs, matériel...)		1 877 067,42	786 489,12	425 594,46
TOTAL		9 332 985,68	6 491 600,23	2 148 347,55

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- 511 543,68€ relèvent de l'affectation de résultat délibérée le 2 mai 2019.
- 3,392 M€ au titre de la dotation aux amortissements 2019.
- 418 969€ au titre des subventions accordées par l'Agence de l'Eau.

Le bilan de l'exécution de la section d'investissement 2019 est le suivant : - 5 524 352,54 €.

Chapitres	Mandaté	Chapitres	Perçu
001 - SOLDE INVEST REPORTE	-	001 - SOLDE INVEST REPORTE	-
040 - OPER.ORDRE ENTRE SECTION	568 360,66	021 - VIREMENT SECTION EXPLOITATION	-
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-	040 - OPER.ORDRE ENTRE SECTION	3 392 466,38
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 817 022,94	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	511 543,68
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	155 465,09	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	418 969,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	837 386,68	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	5 498 748,46	23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	29 652,23
4581001 - OP TIERS QUAI ROISSARD	-	4582001 - OP TIERS QUAI ROISSARD	-
4581002 - OP TIERS AV DES FRANCOIS	-	4582002 - OP TIERS AV DES FRANCOIS	-
Total	9 876 983,83	Total	4 352 631,29

3. Les résultats cumulés 2019

REGIE DE L'EAU POTABLE 2019	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	2 755 062,34
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	5 722 659,16
Résultat de clôture (A)	8 477 721,50
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	-5 524 352,54
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	2 534 442,00
Résultat de clôture (B)	-2 989 910,54
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	2 148 347,55
Recettes d'investissement	704 000,00
Solde à reprendre (C)	-1 444 347,55
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	-4 434 258,09

Le résultat de fonctionnement 2019 s'élève à + 2 755 062,34€.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à + 8 477 721,50€.

Le résultat cumulé d'investissement, hors solde des reports de crédits, s'élève à – 2 989 910,54€.

Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement s'élève à – 4 434 258,09 €.

4. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 2 989 910,54
Recettes d'investissement (1068)	+ 4 434 258,09
Report à nouveau en fonctionnement (002)	+ 4 043 463,41

Le besoin de financement de la section d'investissement ainsi que le solde des restes à réaliser d'investissement doivent être couverts par une affectation d'une part du résultat de fonctionnement 2019. Le solde sera reporté en section de fonctionnement en recettes au chapitre 002.

5. Focus sur l'Épargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Épargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et les produits à caractère financier et exceptionnel).
- **Épargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement (charges financières incluses).
- **Épargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	Maquette CA 2017	Maquette CA 2018	Maquette CA 2019
RECETTES DE GESTION	14 191 126,40	14 799 320,64	16 177 547,55
DEPENSES DE GESTION	8 834 896,18	8 596 744,20	9 008 776,39
EPARGNE DE GESTION	5 356 230,22	6 202 576,44	7 168 771,16
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	14 492 021,81	14 859 169,72	16 462 330,49
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 062 495,68	9 760 315,06	10 883 162,43
EPARGNE BRUTE	4 429 526,13	5 098 854,66	5 579 168,06
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	2 643 973,83	2 837 274,99	2 817 022,94
EPARGNE NETTE	1 785 552,30	2 261 579,67	2 762 145,12

La capacité de désendettement de la régie de l'eau potable est la suivante :

- Encours de dette au 31/12/2019 : 41,439 M€
 - Epargne brute : 5,579 M€
- Capacité de désendettement : 7,43 ans.**

B. La régie de l'Assainissement

1. La section de fonctionnement

Présentation synthétique de la section de fonctionnement de la régie de l'assainissement collectif et non collectif

Chapitres	Mandaté	Chapitres	Perçu
002 - RESULTAT FONCTION REPORTE	-	002 - RESULTAT FONCTION REPORTE	-
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 320 130,19	013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	63 349,03
012 - CHARGES DE PERSONNEL	3 512 964,40	042 - OPER ORDRE ENTRE SECTION	1 463 620,36
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	962 263,00	70 - VENTES DE PRODUITS	16 300 480,65
042 - OPER ORDRE ENTRE SECTION	3 866 705,16	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	654 961,92
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	177 151,99	75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	13 450,00
66 - CHARGES FINANCIERES	860 862,75	76 - PRODUITS FINANCIERS	-
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	286 503,85	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 928,17
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	890 000,00	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	205 667,99
Total	14 876 581,34	Total	18 709 458,12

Le résultat de l'exercice s'élève à + 3 832 876,78€ (dont +8 832,67€ au titre de l'assainissement non collectif)

Dépenses

Chapitres	Budget voté	Mandaté	Taux
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 414 972,00	4 320 130,19	97,85%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 532 161,00	3 512 964,40	99,46%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 000 000,00	962 263,00	96,23%
022 DEPENSES IMPREVUES	346 374,00		
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	330 000,00	177 151,99	53,68%
66 CHARGES FINANCIERES	900 000,00	860 862,75	95,65%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	425 626,00	286 503,85	67,31%
68 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	890 000,00	890 000,00	100,00%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 839 133,00	11 009 876,18	92,99%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 077 337,84		
042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	3 960 000,00	3 866 705,16	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	9 037 337,84	3 866 705,16	
TOTAL	20 876 470,84	14 876 581,34	

Comme pour l'eau potable, la direction parvient à maîtriser les dépenses de fonctionnement de la régie de l'assainissement sans dégrader le niveau de service rendu et sécuriser la capacité à investir de la collectivité.

Recettes

Chapitres		Budget voté	Perçu	Taux
78	REPRISES SUR PROVISIONS	357 000,00	205 667,99	57,61%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 000,00	7 928,17	26,43%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		13 450,00	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	540 000,00	654 961,92	121,29%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	14 630 794,00	16 300 480,65	111,41%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	90 000,00	63 349,03	70,39%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		15 647 794,00	17 245 837,76	110,22%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 693 676,84		
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 535 000,00	1 463 620,36	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		5 228 676,84	1 463 620,36	
TOTAL		20 876 470,84	18 709 458,12	

Le produit des ventes d'eau constitue une part très importante des recettes de fonctionnement. Il évolue selon le volume d'eau distribué et la tarification proposée. Une progression tarifaire de 2% est appliquée conformément à l'arbitrage rendu par les élus en Novembre 2014.

2. La section d'investissement

Les principaux programmes d'investissement sont les suivants :

- La construction du Bassin de Stockage et de Rétention des Eaux dans le cadre du programme OIEULH pour un montant de 5,325 M€.
- Le renouvellement des réseaux d'eaux usées pour un montant de 1,605 M€. A noter que le suivi de ce programme sera modifié en 2020 afin d'améliorer la correspondance des travaux réalisés sur les eaux potables et usées dans le cadre de l'analyse multicritères réalisée par la direction de l'eau pour chacun des deux budgets.
 - o 382 K€ ont été affectés à une opération au hameau des Charmillon à St François de Sales.
 - o 96 K€ ont été affectés à une opération située sur la commune de Le Noyer.
 - o 302 K€ ont été affectés à l'aménagement de locaux pour le service Assainissement.

Programme	Libellé du programme	Budget voté	Mandaté	Restes à réaliser
EUAUTOSURV	SYSTEME AUTOSURVEILLANCE RESEAUX ET DEVERSOIRS D'ORAGE	187 093,27	155 542,31	29 079,66
EUCBV	PROJETS LIES AU CONTRAT BASSIN VERSANT	554 071,30	182 256,78	258 302,57
EUEVOLUTI	ADAPTATIONS AUX EVOLUTIONS	423 395,00	382 647,69	49 182,66
EUPATRIMO	SDE-MAINTIEN DU PATRIMOINE	2 003 115,12	1 604 986,69	375 347,20
OIEU	PROJETS INTERCOMMUNAUX	32 464,00	32 317,00	0,00
OIEULH	TRAVAUX SUR OUVRAGES INTERCOMMUNAUX LEYSSE HYERES	5 800 716,49	5 325 861,63	501 515,67
OPIEULPH	OPERATIONS LIEES OPERATIONS PLH	139 643,00	39 818,70	98 374,63
TOTAL PROGRAMMES		9 140 498,18	7 723 430,80	1 311 802,39
HORS PROGRAMMES		894 895,45	553 089,64	235 009,93
TOTAL		10 035 393,63	8 276 520,44	1 546 812,32

Le bilan de l'exécution de la section d'investissement 2019 est le suivant : - 1 003 423,40€ (dont – 1 560,00€ au titre de l'assainissement non collectif).

Chapitres	Mandaté	Chapitres	Perçu
001 - SOLDE INVEST REPORTE	-	001 - SOLDE INVEST REPORTE	-
040 - OPER.ORDRE ENTRE SECTION	1 463 620,36	040 - OPER.ORDRE ENTRE SECTION	3 866 705,16
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-	041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	-
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	4 874 916,08
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 938 181,13	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 766 358,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 617,89	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	407 876,51	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	7 813 026,04	23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	166 919,29
458132 - BASSENS LES MONTs	-	458232 - BASSENS LES MONTs	-
458133 - Op tiers Chy av Desfrancois	-	458233 - Op tiers Chy av Desfrancois	-
Total	11 678 321,93	Total	10 674 898,53

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- 4 874 916,08€ au titre de l'affectation du résultat de fonctionnement 2018 telle qu'approuvée par le Conseil communautaire du 2 mai 2019.
- 3 866 705,16€ au titre de la dotation aux amortissements 2019.
- 1 766 358€ au titre des subventions accordées par l'Agence de l'Eau.

3. Les résultats cumulés 2019

REGIE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF 2019	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	3 832 876,78
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	3 693 676,84
Résultat de clôture (A)	7 526 553,62
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	-1 003 423,40
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	-319 552,63
Résultat de clôture (B)	-1 322 976,03
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	1 546 812,32
Recettes d'investissement	830 709,00
Solde à reprendre (C)	-716 103,32
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	-2 039 079,35

Le résultat de fonctionnement 2019 s'élève à + 3 832 876,78€ dont + 8 832,67€ au titre de l'assainissement non collectif.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à + 7 526 553,62€.

Après intégration des reports de crédits, le besoin de financement s'élève à – 2 039 079,35€ (dont – 1 560,00€ pour l'assainissement non collectif).

4. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	- 1 322 976,03
Recettes d'investissement (1068)	+ 2 039 079,35
Report à nouveau en fonctionnement (002)	+ 5 487 474,27

Le besoin de financement de la section d'investissement 2019 après intégration des reports de crédits est donc couvert par une affectation du résultat de fonctionnement à due concurrence.

5. Focus sur l'Epargne

3 ratios méritent d'être analysés :

- **Epargne de gestion** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour investir en maîtrisant ses charges de fonctionnement courant par rapport aux recettes perçues. (Sont donc exclus les dépenses et produits à caractère financier et exceptionnel).
- **Epargne brute** : Mesure la capacité de la collectivité à autofinancer sa section d'investissement après prise en compte de la totalité des dépenses réelles de fonctionnement (charges financières incluses).
- **Epargne nette** : Mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources afin de financer des dépenses de travaux, après avoir remboursé le capital des emprunts contractés.

EPARGNES	Maquette CA 2017	Maquette CA 2018	Maquette CA 2019
RECETTES DE GESTION	15 459 973,22	14 641 117,76	17 032 241,60
DEPENSES DE GESTION	8 862 033,64	8 644 447,26	8 972 509,58
EPARGNE DE GESTION	6 597 939,58	5 996 670,50	8 059 732,02
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15 622 316,32	14 786 631,45	17 245 837,76
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	10 253 158,40	9 734 150,20	11 009 876,18
EPARGNE BRUTE	5 369 157,92	5 052 481,25	6 235 961,58
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	2 093 854,16	2 053 345,33	1 938 181,13
EPARGNE NETTE	3 275 303,76	2 999 135,92	4 297 780,45

La trajectoire financière définie en 2014 et confirmée en 2017 est donc pleinement exécutée en 2019 et tient compte de la baisse progressive des aides en fonctionnement de l'Agence de l'Eau ainsi que de la nécessité d'augmenter le volume annuel d'investissement à compter de 2020.

La capacité de désendettement de la régie de l'assainissement est la suivante :

- Encours de dette au 31/12/2019 : 36,615 M€
 - Epargne brute : 6,236 M€
- Capacité de désendettement : 5,9 ans.**

IV. Budget Ordures Ménagères Bauges

Le budget « OM Bauges » sur le territoire des Bauges est un budget distinct **conformément à la réglementation relative à son financement à savoir la redevance.**

L'harmonisation liée à la fusion entre les deux EPCI impliquera une revisite du mode de financement de cette compétence.

A. La section de fonctionnement

Chapitres	Mandaté	Chapitres	Perçu
011 - CHARGES GENERALES	412 659,69	013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	55,28
012 - CHARGES DE PERSONNEL	110 460,50	042 - OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	39 746,00
042 - OPER ORDRE ENTRE SECTIONS	56 361,00	70 - VENTES DE PRODUITS	611 273,45
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	29,81	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	41 902,03
66 - CHARGES FINANCIERES	4 022,92	75 - AUT PRODUITS GESTION COURANTES	-
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 196,84	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	50,18
Total	607 730,76	Total	693 026,94

Le résultat de l'exercice s'élève à + 85 296,18€.

Recettes :

- Le produit de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères s'est exécuté conformément à la prévision budgétaire (611 273,45€).

Ce budget dispose d'un compte spécifique à la Banque de France et d'une trésorerie spécifique. La facturation de cette redevance a connu un retard de quelques semaines ce qui a entraîné une réelle difficulté de trésorerie en novembre et décembre, compensé par le versement d'une avance par le Budget Général.

Dépenses :

Elles n'appellent pas de commentaires spécifiques, étant conformes au fonctionnement du service.

B. La section d'investissement

Chapitres	Mandaté	Chapitres	Perçu
001 - SOLDE INVEST REPORTE	-	001 - SOLDE INVEST REPORTE	-
040 - OPER.ORDRE ENTRE SECTION	39 746,00	021 - VIREMENT SECTION EXPLOITATION	-
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 940,00	040 - OPER.ORDRE ENTRE SECTION	56 361,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 982,77	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES	8 139,03
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	3 512,88	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-
Total	99 181,65	Total	64 500,03

Le résultat de l'exercice s'élève à – 34 681,62€.

Recettes :

La somme de 56 361€ correspond à la dotation aux amortissements versée par la section de fonctionnement.

Dépenses :

Les dépenses sont exécutées conformément aux engagements pris en matière de conteneurisation.

C. Les résultats cumulés 2019

BUDGET OM BAUGES	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	85 296,18
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	279 403,65
Résultat de clôture (A)	364 699,83
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	-34 681,62
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	143 503,69
Résultat de clôture (B)	108 822,07
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	8 320,80
Recettes d'investissement	0,00
Solde à reprendre (C)	-8 320,80
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	+100 501,27

Le résultat de fonctionnement 2019 s'élève à + 85 296,18€.

Le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à + 364 699,83€.

Le résultat cumulé d'investissement, hors soldes des reports de crédits, s'élève à + 108 822,07€. Après intégration des reports, aucun besoin de financement n'est à noter.

D. L'affectation de résultat proposée

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS – OM BAUGES	
Excédent/déficit d'investissement (001)	+ 108 822,07
Recettes d'investissement (1068)	0,00
Report à nouveau en fonctionnement (002)	+ 364 699,83

Règlementairement, la collectivité doit couvrir le besoin de financement des restes à réaliser d'investissement par une affectation du résultat de fonctionnement. Du fait du solde positif présenté précédemment, il est proposé de reporter l'intégralité du résultat reporté au chapitre 002 de la section de fonctionnement.

V. Gestion de la dette et de la trésorerie

Afin de permettre au Conseil communautaire d'apprécier l'ensemble des données relatives à la gestion de la dette au titre de l'année 2019, des données synthétiques sont présentées dans ce rapport.

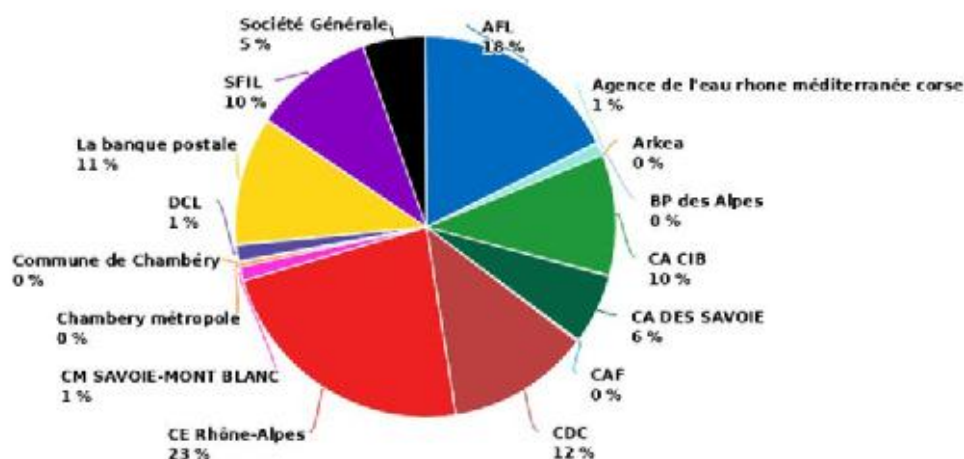
L'encours de dette de la communauté d'agglomération est réparti sur le Budget Général et quatre budgets annexes et distincts (Transport, Eau Potable, Assainissement et Salubrité).

En M€	Encours de dette au 31/12/2017	Encours de dette au 31/12/2018	Encours de dette au 31/12/2019	Répartition de l'encours
BUDGET GENERAL	144 016 992	156 328 586	161 846 749	65,5%
EAU POTABLE	42 093 316	44 256 042	41 439 019	16,8%
ASSAINISSEMENT	40 606 167	38 552 821	36 614 640	14,8%
TRANSPORT	5 628 743	6 812 902	7 036 930	2,8%
OM BAUGES	184 812	163 052	152 112	0,1%
TOTAL Dette Agglo	232 530 030	246 113 403	247 089 450	100%
Dette prise en charge par Budget Général et refacturée	4 419 403	4 063 435	3 704 855	

Composition de l'encours de dette au 31 décembre 2019

La dette de Grand Chambéry est contractée auprès de plusieurs établissements prêteurs :

Répartition par banque au 31/12/2019



Le groupe **CAISSE D'EPARGNE** est depuis 2018 le premier partenaire de la communauté d'agglomération avec 23% (57 M€) de l'encours.

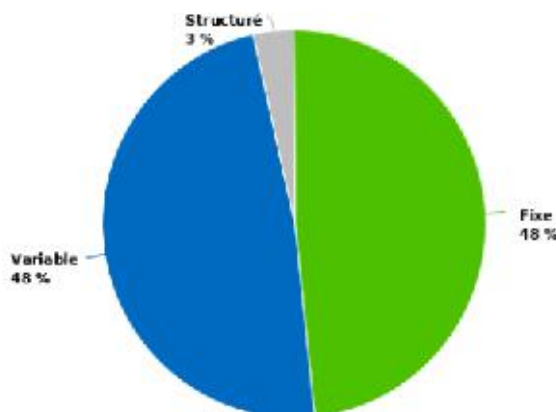
La part de l'**AGENCE FRANCE LOCALE** (17,8%, soit 44 M€) connaît une forte progression, depuis l'adhésion de la collectivité en 2014, compte tenu de la signature d'une enveloppe de 20 M€ lors de la consultation de fin 2017 et suite à la cession de 4 prêts par DEXIA au mois de décembre 2018. L'objectif de Grand Chambéry est de ne pas dépasser le seuil de 20% pour ce prêteur.

Le **groupe CREDIT AGRICOLE** (16,5%, soit 40,4 M€) reste également très présent aux côtés de la communauté d'agglomération et sa part devra être amenée à augmenter en 2020 avec la signature d'un nouveau prêt de 8 M€ en 2019.

La **CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS** et **LA BANQUE POSTALE** demeurent des partenaires présents aux côtés de Grand Chambéry puisqu'elles représentent respectivement 12% (30 M€) et 10,9% (27 M€) de l'encours de dette. A noter que La Banque Postale a également répondu à l'appel d'offre de cessions de créances lancé par DEXIA en juin 2018 et par ce biais repris 3 anciens emprunts DEXIA.

Dette par type de risque

Répartition par risque au 31/12/2019



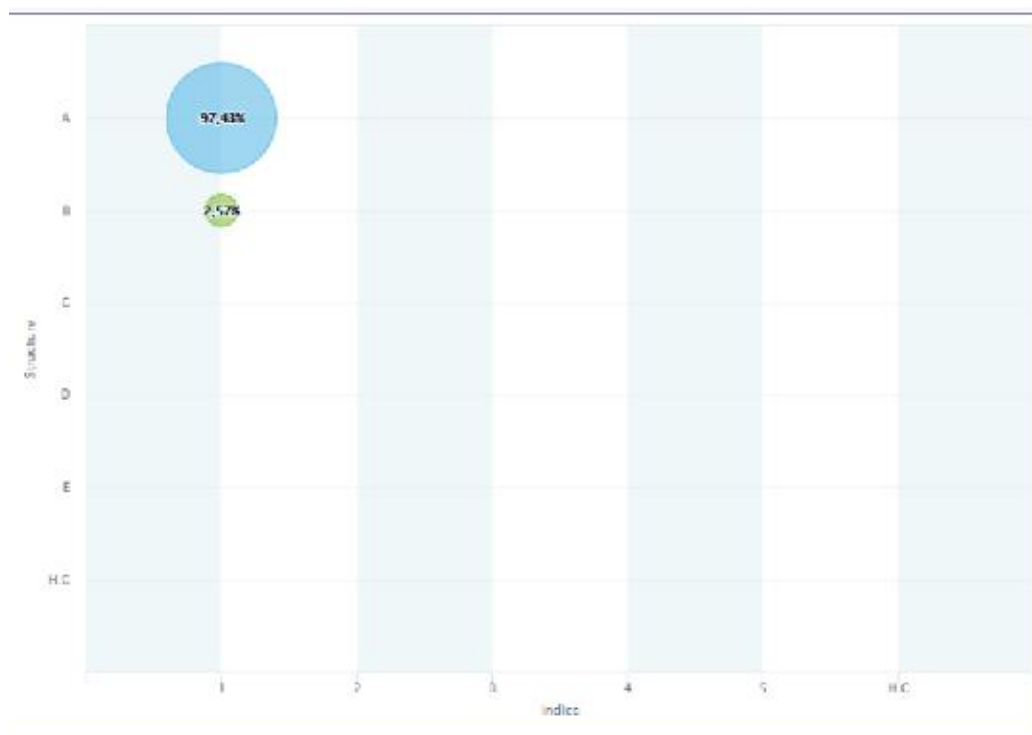
L'encours de dette de Grand Chambéry est très diversifié en termes de taux. Cette répartition permet de combiner efficacement des taux fixes et des taux variables.

A noter l'absence d'emprunts « toxiques ».

- **48% de l'encours est indexé sur des taux fixes**, ce qui entraîne une bonne maîtrise de la charge financière de la communauté d'agglomération.
- **48% de l'encours est indexé sur des taux variables.**
L'encours à taux variables présente cependant des critères de sensibilité différents selon les indexations.
- **3% de l'encours est indexé sur des taux structurés non risqués.** Cet encours est assimilable à des taux variables classiques.

Cette situation entraîne une bonne maîtrise de la charge financière de la communauté d'agglomération et permet de bénéficier au mieux de la faiblesse des taux variables afin d'optimiser sans prise de risque les charges financières à payer.

Dette selon la charte de bonne conduite



Aucun emprunt risqué n'est présent dans l'encours de dette.

Les prêts cotés 1B sont des prêts combinant un taux fixe classique en fonction de l'Euribor 3 mois ou 12 mois, **index de référence de la zone euro, zone économique de la communauté d'agglomération.**

Remboursement en capital et en intérêts pour l'exercice 2019

CA 2019 EN M€	Remboursement en capital (chap. 16)	Charges financières (chap.66)
BUDGET GENERAL	11 400 420,13	2 547 735,57
<i>Dont dette refacturée</i>	358 680,00	42 198,80
<i>Dont Déchets</i>	622 764,45	113 032,90
EAU POTABLE	2 817 022,94	737 470,91
ASSAINISSEMENT	1 938 181,13	860 862,75
TRANSPORT	575 972,35	84 911,20
OM BAUGES	10 940,00	4 022,92
TOTAL	16 742 536,55	4 235 003,35

➔ Les opérations de remboursement en capital et d'intérêts sont comptabilisées conformément aux prévisions et profils d'amortissement.

Capacité de désendettement par budget au 31/12/2019

EN M€	Encours de dette au 31/12/2019	Epargne brute au CA 2019	Capacité de désendettement au 31/12/2019
BUDGET GENERAL (Annexe de la maquette du CA 2019)	165,551 M€	19,090 M€	8,7 ans
Retraîtée (retenue par les tutelles sans la dette portée et refacturée)	161,847 M€	19,090 M€	8,5 ans
Retraîtée sans Déchets et sans enveloppe exceptionnelle 1 M€	155,583 M€	14,294 M€	10,9 ans
EAU POTABLE	41,439 M€	5,579 M€	7,4 ans
ASSAINISSEMENT	36,615 M€	6,236 M€	5,9 ans
TRANSPORT	7,037 M€	3,524 M€	2 ans
OM BAUGES	0,152 M€	0,102 M€	1,5 ans
TOTAL	247,089 M€		

➔ Les opérations de remboursement en capital et d'intérêts sont comptabilisées conformément aux prévisions et profils d'amortissement.

Taux moyen et durée de vie de la dette au 31/12/2019

En M€	Taux moyen au 31/12/2019	Durée de vie moyenne
BUDGET GENERAL	1,59%	8 ans et 9 mois
EAU POTABLE	1,69%	8 ans et 9 mois
ASSAINISSEMENT	2,18%	8 ans et 9 mois
TRANSPORT	1,16%	6 ans et 5 mois
OM BAUGES	2,53%	6 ans et 8 mois
TOTAL	1,69%	8 ans et 8 mois

La **durée de vie moyenne** est la durée nécessaire pour rembourser la moitié du capital restant dû d'une dette, compte tenu de son amortissement. Une durée de vie moyenne importante par rapport à la durée de vie résiduelle pourra indiquer la présence d'un risque de différé d'amortissement dans l'encours.



Contrats nouveaux signés en 2019

- **Nouveau prêt de 8 000 000 € avec le Crédit Agricole des Savoie**

Conditions de taux obtenues :

Durée : 20 ans

Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 0,65% l'an

Score GISSLER : 1A

Ce prêt sera décaissé tout au long de l'année 2020 dont 800 000€ avant le 31 mars 2020.

- **Ligne de trésorerie de 3 500 000€ avec le Crédit Agricole des Savoie**

Les caractéristiques de la ligne de trésorerie de **3 500 000€** contractée avec la **Caisse Régionale de Crédit Agricole des Savoie** sont les suivantes :

Durée : 1 an à compter de décembre 2019.

Commission d'engagement : 0,05% du capital emprunté

Commission de non-utilisation : néant

Taux : EURIBOR 3 MOIS + 0,50% (flooré à 0,00%).